

NaturAfrica.

Afrique de l'Ouest | West Africa

Programme régionale NaturAfrica Afrique de l'Ouest

Rapport synthétique d'avancement au 31 décembre 2025

Réunion de suivi régional
27 janvier 2026

Mise en œuvre par



en association avec



Table des matières

Acronymes.....	4
1 Résumé.....	6
2 Contexte de mise en œuvre de NAAO	8
3 Description du programme NAAO	10
3.1 Objectifs, structure et mécanismes de mise en œuvre	10
3.2 Composante « terrain » au travers de programmes au sein des paysages	11
3.3 Composante « Coordination Régionale »	12
4 Avancées depuis le démarrage du programme : composante terrain	14
4.1 Niokolo-Koba Badiar Boé	14
4.2 Mts Nimba - Diécké.....	15
4.3 Taï Grebo-Krahn Sapo	15
4.4 Pendjari – W Bénin.....	17
4.5 Cross River.....	21
4.6 Paysages sans contrats (Gola, PoNaSi, Fazao-Kyabobo et Gadabedji)	22
5 Avancées depuis le démarrage du programme : composante coordination régionale	23
5.1 R1. Des contrats adaptés sont proposés par la coordination aux autorités contractantes en cohérence avec la Convention de Financement	23
5.2 R2. Monitoring et encadrement des différents contrats relatifs aux paysages prioritaires de conservation	27
5.3 R3. Rapport semestriel d'avancement des différentes activités, y inclus la coordination régionale.....	28
5.4 R4. Des rapports et documents de qualité relatifs aux AP d'Afrique de l'Ouest sont disponibles pour le site web de l'OBAPAO et pour les autorités politiques	28
5.5 R5. Les services de l'UEMOA sont informés et renforcés pour assurer la durabilité du suivi des AP d'Afrique de l'Ouest.....	29
5.6 R6. Des comités de pilotage et réunions thématiques sont organisés semestriellement contribuant au renforcement d'un réseau d'AP d'Afrique de l'Ouest.....	31
5.7 R7. Un plan de communication est établi, mis en œuvre et suivi	32
6 Priorités de travail pour les douze prochains mois	37
6.1 Niokolo Koba Badiar Boe	37
6.2 Mts Nimba Diécké.....	38
6.3 Tai Grebo-Krahn Sapo	40
6.4 Pendjari W-Bénin	40
6.5 Cross River.....	41
6.6 Gadabedji	42
6.7 Gola	42

6.8	PoNaSi	42
6.9	Fazao Kyabobo	42
6.10	Coordination Régionale	42
7	Suivi de la Convention de Financement NAAO.....	45
7.1	Cadre de suivi du programme NaturAfrica	45
7.2	Alignement des cadres logiques avec les indicateurs sentinelles de NaturAfrica	46
8	Annexes.....	48
8.1	Annexe 1 : Cadre de performance du programme NAAO	48
8.2	Annexe 2 : Présentation du Programme NaturAfrica	52
8.3	Annexe 3 : Etude du cadre juridique pour la collaboration transfrontalière dans le paysage Niokolo-Koba Badiar Boe.....	52
8.4	Annexe 4 : Etude sur les expériences de collaboration transfrontalière en Afrique de l'Ouest	52

Acronymes

AGN	Anges Gardiens de la Nature
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AP	Aire Protégée
APN	African Parks Network
ArcX	African Regional Center of Excellence
AT - ATR	Assistance Technique – Assistance Technique Régionale
B4Life	Biodiversity for Life - Facilité de l'UE pour améliorer la qualité et quantité des projets de conservation
BIOPAMA	Biodiversity and Protected Areas Management Programme
CCR	Centre Commun de Recherche
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CdSR	Comité de Suivi Régional
CEBio-Eco/AO	Centre d'Excellence pour la Biodiversité et les Écosystèmes en Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENAGREF	Centre National de Gestion des Réserves de Faune (Bénin)
CF	Convention de Financement
CSE	Centre de Suivi Ecologique (Sénégal)
CTTAL	Comité Technique Transfrontalier sur l'Application de la Loi (Liberia-Côte d'Ivoire)
DA	Document d'Action
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ENP	Expert Non Principal
EP	Expert Principal
FDA	Forest Development Authority (Liberia)
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (coopération allemande)
ICRAF-CIFOR	Center for International Forestry Research and World Agroforestry
IMET	Integrated Management Effectiveness Tool
INTPA	International Partnership (EU)
JRC	Joint Research Center (EU)
NAAO	NaturAfrica Afrique de l'Ouest
OBAPAO	Observatoire pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest
OGPRF	Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune
OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
OKKPS	Outamba-Kilimi-Kuru Hills-Pinselli-Soyah
PAPBio	Programme d'Appui à la Préservation de la Biodiversité et des écosystèmes fragiles
PAPFor	Le Programme d'Appui à la Préservation des écosystèmes Forestiers en Afrique de l'Ouest

PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PIP	Programme Indicatif Pluriannuel
PN	Parc National
PNGK	Parc National de Grebo-Krahn
PNNK	Parc National du Niokolo Koba
PNPK	Parc National Proposé de Kwa
PNS	Parc National de Sapo
PNW	Parc National du W
PPCD	Paysage Prioritaire pour la Conservation et le Développement
RAMPAO	Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest
RNC	Réserve Naturelle de la Cavally
RNTT	Réserve Naturelle Termit Tin-Toumma
RRISS	Regional Reference Information System
SC	Sahara Conservation (anciennement SCF – Sahara Conservation Fund)
SCNL	Society for the Conservation of Nature in Liberia
SIG	Système d'Information Géographique
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool
TdR	Termes de référence
TGKS	Taï-Grebo Krahn-Sapo
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
IUCN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WAP	Complexe écologique W-Arly-Pendjari
WCF	Wild Chimpanzee Foundation
WCS	Wildlife Conservation Society
WDPCA	Word Database of Protected and Conserved Areas
WWZ	Wologizi-Wonegizi-Ziama

1

Résumé

Ce rapport a été produit comme document de référence principal pour la réunion de suivi régional du Programme NaturAfrica Afrique de l'ouest du 27 janvier 2026. Il couvre essentiellement la période 2024-2025 en ce qui concerne les activités liées à la Coordination Régionale et des périodes variées (allant de 2 mois à 24 mois) pour les cinq paysages actifs en date du 31 décembre 2025.

Etant donné que ce document sert de référence pour une première réunion de suivi au niveau régional, une part importante est dédiée au contexte et à la description du programme NaturAfrica, du niveau continental au niveau régional. Le rôle de la Coordination Régionale (également nommée Assistance Technique Régionale – ATR) y est également décrit.

Les avancées des programmes qui ont été signés avant le 31 décembre 2025, ainsi que celles de la Coordination Régionale, y sont partagées de manière succincte car il existe par ailleurs des mécanismes de suivi paysage par paysage. De même, les activités principales prévues pour les 12 prochains mois sont listées.

Enfin, un mécanisme de suivi du programme est brièvement décrit mais ne fait pas encore état d'une analyse car seul un programme a été en mesure de fournir un rapport technique.

Au démarrage du programme régional, seul un paysage était actif (W-Bénin Pendjari) et il a fallu attendre plus d'une année pour que trois autres contrats soient signés (TGKS, Cross River et Niokolo Koba) et encore une année supplémentaire pour le suivant (Nimba). Trois autres contrats sont toujours en attente de signature (Gola, Gadabedji et PoNaSi) tandis que le dernier programme n'est toujours pas en phase de formulation (Fazao-Kyabobo).

Ces retards très importants dans la signature des contrats ont en retour causé un retard dans la mise en œuvre de certaines activités assignées à la Coordination Régionale. Il s'agit entre autres des appuis techniques à la mise en œuvre des contrats, des soutiens à la collecte des lignes de base ou encore du mécanisme de suivi des indicateurs.

De nombreuses avancées sont cependant à signaler sur différents fronts :

Pour les trois paysages qui sont sous contrat depuis plus d'un an (W-Bénin Pendjari ; TGKS et Cross River), les activités dans le domaine de la conservation/appui aux aires protégées ont été rapidement mises en place et ont porté fruits, grâce notamment au fait que les trois opérateurs étaient déjà actifs dans leurs paysages depuis plusieurs années, de sorte qu'ils ont été rapidement opérationnels. Les patrouilles de renforcement de la loi ou de bio-monitoring ont été appuyées, des évaluations IMET effectuées, la construction d'infrastructures entamée, et des équipements remis.

Pour ce qui est de l'économie verte, des avancées majeures ont d'ores et déjà été engrangées :

- Formations professionnelles pour le développement de filières vertes
- Production de guides de bonnes pratiques
- Appui à la cacaoculture durable (formation, appui technique, structuration, pépinières etc.)
- De nombreuses infrastructures sociales construites ou réhabilitées (barrage, forages, espace de stockage, toilettes publiques etc.)
- Restauration de routes/pistes

- Appui technique et organisationnel à diverses coopératives locales dans la gestion des ressources naturelles (apiculture, pêche durable, transformation d'huiles végétales, maraîchage, mangues sauvages etc.)

Les activités centrées sur le pilier gouvernance du programme ont permis des progrès importants sur plusieurs domaines : appuis directs à la gouvernance transfrontalière (organisation de plusieurs réunions transfrontalières), à la gouvernance du programme (comités de suivi ou de pilotage), à la gouvernance partagées (Plans d'Utilisation des Terres, plans d'affaires) et à la gouvernance locale (appui à divers comités communautaires de gestion des ressources naturelles ; appui aux associations de défenses de l'environnement). Les mécanismes de plaintes et de recours ont également été mis en place afin de donner aux communautés l'occasion de signaler tout abus perçu ou réel et de corriger la situation le cas échéant.

Au niveau de la coordination régionale, parmi les avancées principales, on note :

- Le développement, finalisation et validation de lignes directrices pour la mise en œuvre du programme NAAO, avec une réunion régionale organisée à cet effet en mai 2024
- L'organisation d'une réunion régionale à Bruxelles en avril 2025 réunissant toutes les DUEs et l'UEMOA ainsi que les personnes ressources de la Commission Européenne
- Un total de 19 missions a été effectué dans la région, avec deux objectifs essentiels : un appui à la programmation via une visite de terrain et une interaction avec les acteurs pressentis, et une participation active à diverses réunions régionales organisées par l'UEMOA, l'OBAPAO ou d'autres programmes régionaux avec lesquels la coordination régionale collabore.
- Quatre études régionales ont été menées
 - Diagnostic du cadre institutionnel du paysage Nimba (section Guinéenne) en vue de l'identification des interventions à mener dans le cadre NAAO
 - Analyse des cadres juridiques et institutionnels pour le développement d'une gouvernance transfrontalière dans le paysage Niokolo Koba Badiar Boe
 - Documentation et analyse des expériences de collaboration et de gestion transfrontalières dans les paysages en Afrique de l'Ouest
 - Identification d'une cinquantaine de programmes régionaux pertinents pour la mise en œuvre et l'établissement de potentielles collaborations avec NAAO.
- L'organisation de trois webinaires régionaux dans le cadre du Hub de Conservation (avril, juillet et décembre 2025)
- Production et partage de trois bulletins d'informations sur le programme NAAO
- Etablissement de plusieurs canaux de communications en ligne (LinkedIn, Facebook, contribution à Capacity4Dev de l'Union Européenne) et divers documents de visibilité
- Collaboration établie avec le Centre d'Excellence en biodiversité d'Afrique de l'Ouest / OBAPAO et du programme d'appui du CIFOR-ICRAF, avec des avancées sur le suivi des indicateurs

2

Contexte de mise en œuvre de NAAO

Contexte général du programme NaturAfrica

L'initiative NaturAfrica est soutenue par l'Union européenne et ses Etats membres, avec les acteurs de l'Afrique subsaharienne, pour la conservation de la biodiversité et un développement économique vertueux en Afrique. Cette initiative régionale se veut une réponse concrète à la pression croissante exercée sur les écosystèmes naturels africains par, entre autres, la croissance démographique, le changement climatique, les conflits pour l'accès aux ressources et l'exploitation illégale de la faune et des produits forestiers. Elle s'articule autour de 3 piliers :

- I. La **conservation**, pour protéger des éléments clés de la biodiversité dans les paysages prioritaires de conservation et de développement.
- II. L'**Economie Verte** permettant de promouvoir des activités économiques et sociales par l'accès amélioré aux opportunités de moyens de subsistance durables de l'économie verte, à travers des chaînes de valeur et par des actions orientées vers l'énergie et les infrastructures durables, l'éducation et la santé pour tous les membres de la communauté des paysages prioritaires.
- III. La **gouvernance au niveau local, national et régional** pour une gestion durable des ressources naturelles, par la promotion de mécanismes de développement local participatif, de l'application de la loi et de la contribution au maintien de la sécurité.

Le programme NaturAfrica, annoncé dans le Green Deal, repose sur le secteur prioritaire 3 (Transition verte) du programme indicatif pluriannuel de l'Union européenne, qui couvre le sous-secteur Biodiversité et environnement. Le programme NaturAfrica se concentre sur six fenêtres, parmi lesquelles l'Afrique de l'Ouest.

NaturAfrica est financée essentiellement au travers de trois types de financements : les financements « nationaux » mobilisés à travers des budgets de chacune des délégations de l'Union européenne (DUE) ; les programmes financés directement par les Etats membres de l'Union Européenne ; et enfin le programme régional NaturAfrica, décliné à travers quatre régions sub-sahariennes, dont l'Afrique de l'Ouest, et qui fait l'objet de ce rapport synthétique.

Le financement du programme régional est assuré par l'instrument NDICI (*Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument*) et est prévu en deux phases, pour un total de 310 millions d'euros. Une première enveloppe de 160 millions d'euros a été approuvée pour la période 2022-2028. Une deuxième enveloppe, de 150 millions, est en phase de formulation.

Les financements régionaux seront mobilisés sur le terrain à travers des contrats (gestion indirecte ; gestion directe par gré-à-gré ; gestion directe par appel à proposition) émis entre une délégation et un opérateur (idéalement en consortium) pour l'ensemble du paysage ; exceptionnellement plusieurs contrats pourraient être émis à différents opérateurs dans les pays constituant un paysage (comme au WAP par exemple). En parallèle aux contrats pour la mise en œuvre de l'action au niveau des paysages, une Coordination Régionale est mise en place au travers d'un contrat géré par la DUE au Burkina Faso.

Contexte du programme NaturAfrica Afrique de l'Ouest

Le Programme NaturAfrica - Afrique de l'Ouest (NAAO) fait suite à deux programmes régionaux, PAPBio et PAPFor, qui ont une approche relativement similaire et qui ont été clôturés en 2024 et 2025. Le nouveau programme régional NAAO se concentre sur une dizaine de paysages parmi ceux identifiés comme étant des « Paysages Prioritaires de Conservation et Développement » dans le document de référence « Au-delà des éléphants ». Ces paysages en Afrique de l'Ouest correspondent essentiellement à ceux de PAPFor et PAPBio, à quelques ajustements près :

- 4 paysages en zone forestière couvrant 5 Etats (Guinée, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire et Nigeria) ;
- 4 paysages en zone de savane ou de désert couvrant 8 Etats (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée, Burkina Faso, Ghana, Togo, Bénin, Niger).

Un autre paysage (Gashaka-Gumti – Tchabal Mbabo) est partagé entre l'Afrique centrale et de l'Ouest et, bien que la composante nigériane soit gérée depuis Abuja, l'ensemble de ce paysage fait partie du portefeuille des programmes d'Afrique centrale et n'est donc pas couvert par ce document.

La mise en œuvre du programme NaturAfrica est régie par un document d'action de l'Union européenne couvrant l'ensemble des sous-régions d'Afrique sub-saharienne et décrivant les grands axes d'interventions.

Pour ce qui est de l'Afrique de l'Ouest, une convention de financement a été signée entre la délégation de l'Union européenne au Burkina Faso et la Commission de l'UEMOA, le 3 août 2023.

Le programme régional NAAO a été présenté à l'ensemble des participants à la réunion régionale des Ministres en charge de l'Environnement, organisée par l'UEMOA et tenue à Lomé en octobre 2024.



Figure 1 : Présentation du programme NAAO à Lomé, octobre 2024

Le programme NAAO est une continuité dans le temps et dans l'espace de l'appui de l'UE à la mise en œuvre des politiques régionales environnementales ouest africaines (Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement de l'UEMOA et la Politique Environnementale de la CEDEAO), à travers la Stratégie régionale de gestion des aires protégées et conservées d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2050 qui fera l'objet d'approbation par les Ministres en charge des aires protégées et de la biodiversité d'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, NAAO est en parfaite cohérence avec les cadres stratégiques communautaires, notamment la vision prospective 2040 de l'UEMOA ainsi que le plan stratégique Impact 2030 qui mettent l'accent sur la nécessité d'une approche holistique des questions environnementales avec comme axes prioritaires la restauration des écosystèmes, la résilience climatique, l'économie circulaire et la promotion de l'économie verte.

3

Description du programme NAAO

3.1 Objectifs, structure et mécanismes de mise en œuvre

Le Document d’Action de NaturAfrica spécifie l’objectif global, les objectifs spécifiques (effets directs) et les produits contribuant aux effets directs, tel que repris ici :

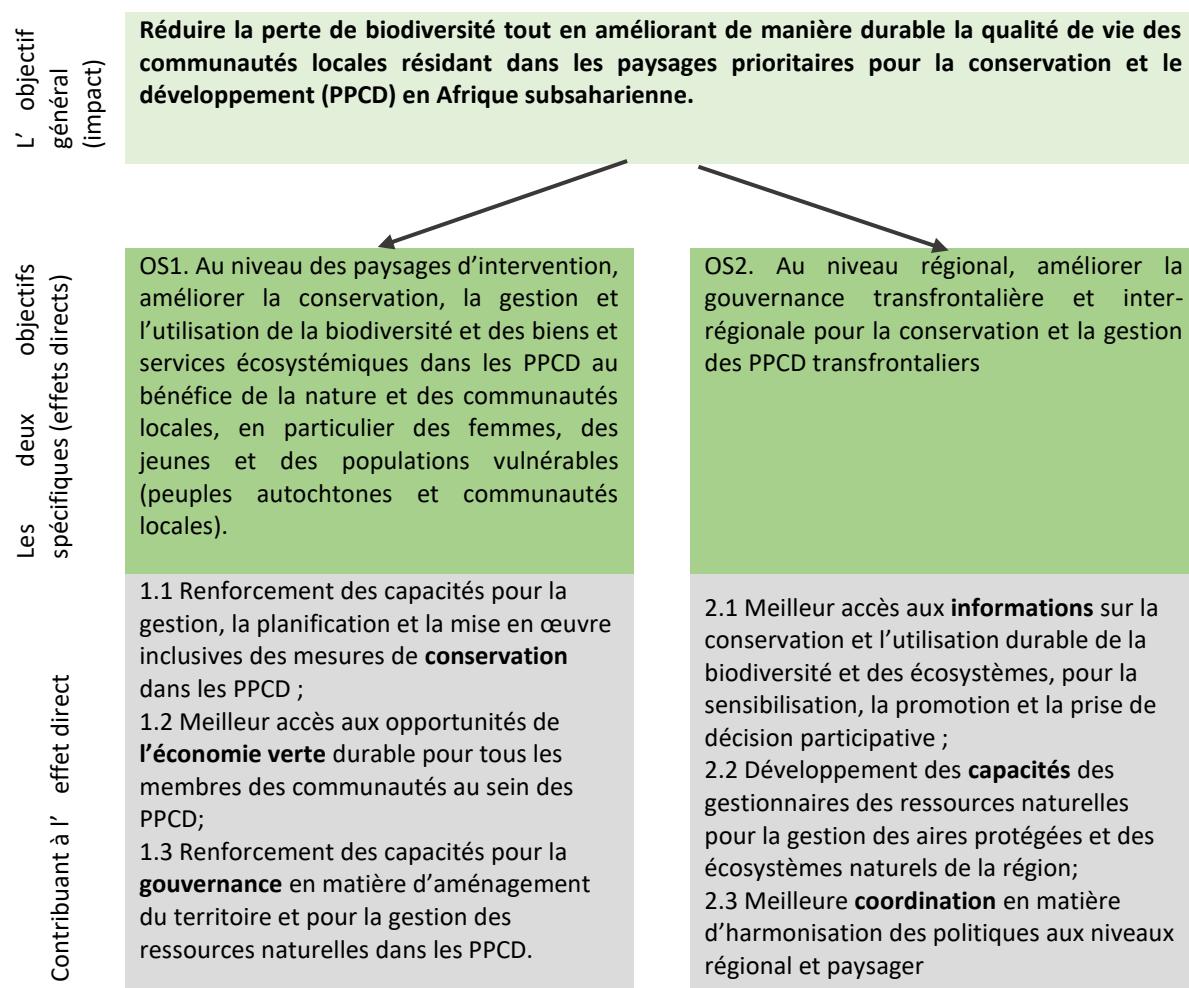


Figure 2: Les objectifs, les effets directs des activités et produits contribuant aux effets directs

Les documents de projet détaillent les activités sous ces deux objectifs spécifiques. Pour l'OS2, les activités assureront la gouvernance transfrontalière au sein du paysage : accords transfrontaliers, réunions transfrontalières, collaboration entre les pays se partageant le paysage, harmonisation des méthodes de suivi et partage d'information, etc.

Cet objectif sera en particulier soutenu par la Coordination Régionale de NAAO en lien avec les politiques régionales de la CEDEAO, de l'UEMOA et d'autres institutions ou programmes régionaux. Le programme sur les Centres d'Excellence -en particulier l'OBAPAO mais également l'OFAC- viendront également en appui à la collecte, organisation et partage des informations au niveau régional.

3.2 Composante « terrain » au travers de programmes au sein des paysages

La composante « terrain » se met en œuvre à travers des programmes de terrain sur une dizaine de paysages transfrontaliers prioritaires (Figure 3 et tableaux 1 et 2) :

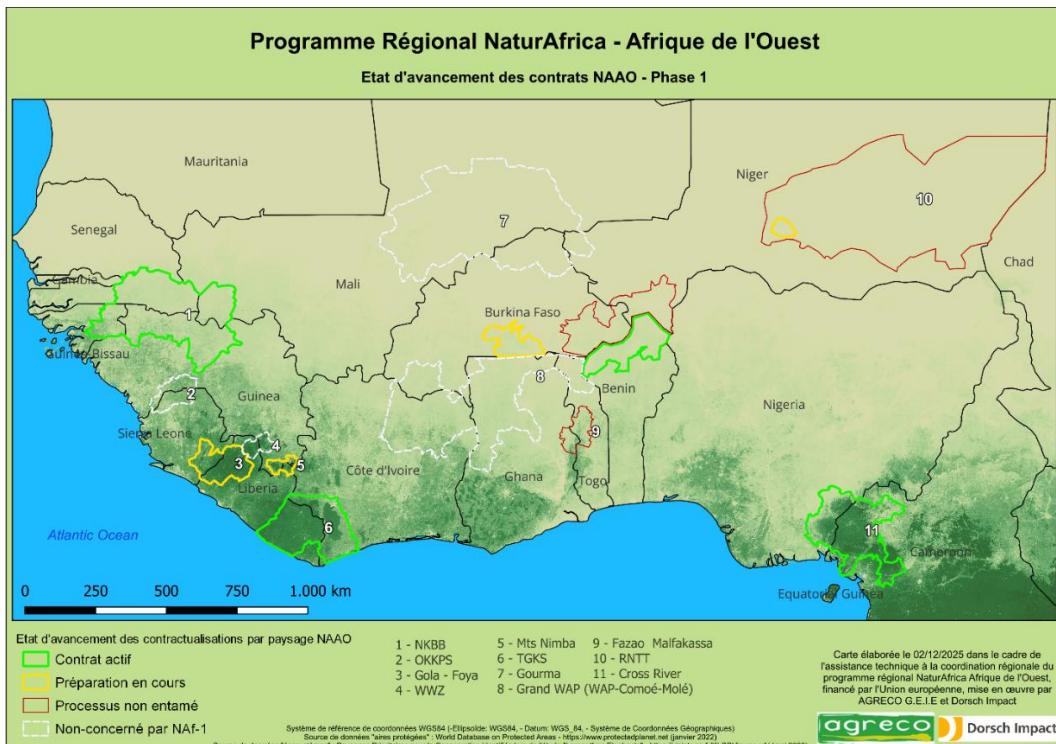


Figure 3 : Paysages qui pourraient bénéficier d'un support en phase 1 et/ou 2 de NaturAfrica

L'état d'avancement est détaillé plus loin, en section 4. Il est à noter que le processus pour mobiliser des fonds vers les paysages dépend d'un ensemble de conditions administratives et sécuritaires et qu'en conséquence, la liste des paysages bénéficiaires n'est pas fixe mais plutôt dynamique.

Pour chacun des programmes de terrain, un contrat est établi entre une Délégation de l'Union européenne et un opérateur. Les documents de projet comprennent typiquement un descriptif de l'action, un cadre logique et un budget. La durée des contrats varie généralement entre trois et cinq ans et les budgets alloués entre 1.5Mio € et 6.2Mio €.

La majorité des programmes sont structurés selon l'architecture globale de NaturAfrica, à savoir autour des trois piliers Conservation, Economie verte et Gouvernance.

Paysage	Opérateur	Date début	Date fin	Montant (€)
Niokolo Koba-Badiar-Boé	UICN	Mars 2025	Mars 2028	5.000.000
Tai-Grebo-Khran-Sapo	WCF	Janvier 2025	Décembre 2028	6.200.000
WAP-Bénin: W & Pendjari	APN	Octobre 2023	Octobre 2026	3.100.000
Cross River	WCF	Janvier 2025	Décembre 2028	3.500.000
Monts Nimba	UICN	Décembre 2025	Décembre 2028	2.500.000

Tableau 2 : Contrats émis dans le cadre du programme régional NAAO. Des financements nationaux viennent compléter ces supports

Paysage	Opérateur	Date début	Date fin	Montant (€)
Gola – Foya – Kpo	RSPB	Mars 2026?	Février 2029?	3.000.000
WAP-Burkina: PoNaSi	AGN	Février 2026?	Février 2029?	3.000.000
WAP-Niger: Gadabedji	SC	Janvier 2026?	Janvier 2029?	1.500.000
Fazao-Kayabobo	tbd	???	???	1.750.000

Tableau 3 : Programme en cours de formulation dans le cadre du programme régional NaturAfrica

3.3 Composante « Coordination Régionale »

Cette composante assure une coordination du programme et promeut une dynamique régionale.

La coordination régionale, animée par la DUE Burkina Faso et la Commission de l'UEMOA, est appuyée par une équipe d'Assistance Technique Régionale mobilisée par le consortium des Bureaux d'Etude AGRECO et Dorsch Impact, en complémentarité d'autres Assurances Techniques telles que B4Life ou B4Life-crisis.

Le rôle essentiel des assurances techniques et des centres d'excellence est d'assurer un appui aux opérateurs et aux services de l'UE, ainsi qu'aux Institutions régionales d'intégration et Etats bénéficiaires, pour maximiser l'efficience, l'appropriation et l'impact des actions NaturAfrica.

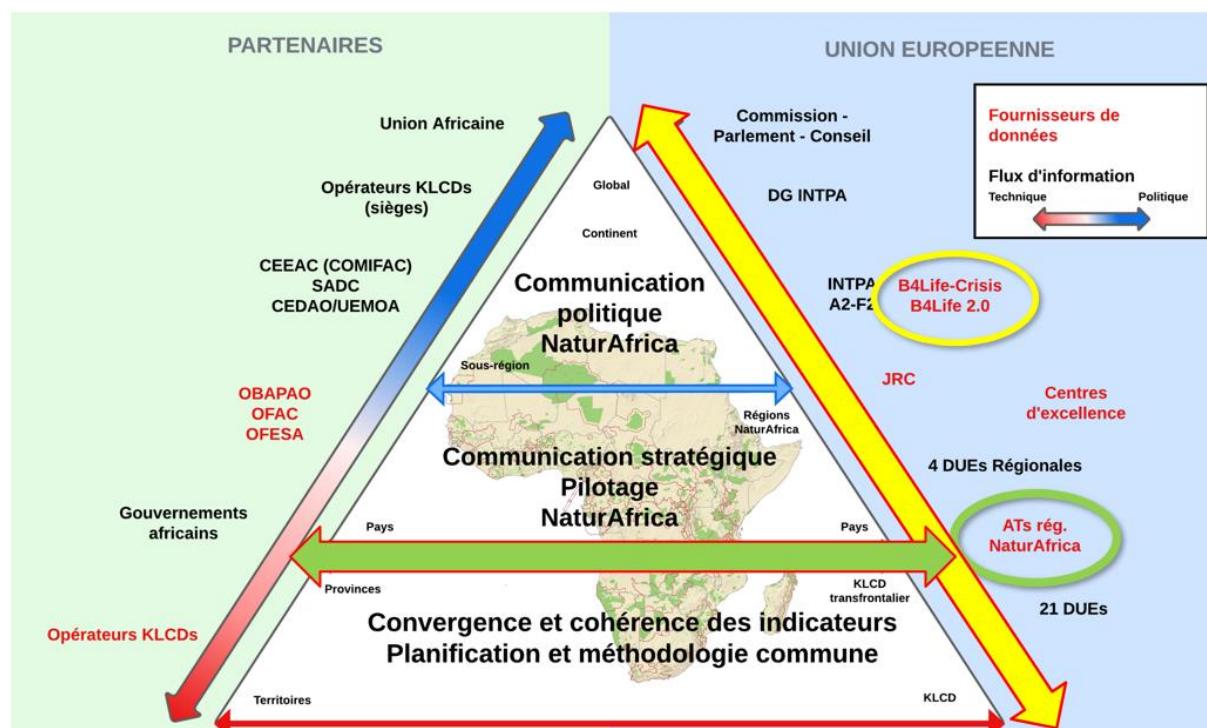


Figure 4 : Intégration verticale des interventions NaturAfrica

Plus spécifiquement, l'Union européenne a assigné trois objectifs spécifiques (OS1 à OS3) à la Coordination régionale de NAAO :

OS1 : Le suivi de l'atteinte des objectifs de la convention de financement NaturAfricAO est effectif à partir de l'aide à l'établissement, de l'encadrement et du suivi de chaque contrat de la Convention de Financement.

Résultat 1 : Des contrats adaptés sont proposés par la coordination aux autorités contractantes en cohérence avec la Convention de Financement ;

Résultat 2 : Monitoring et encadrement des différents contrats relatifs aux paysages prioritaires de conservation ;

Résultat 3 : Rapport semestriel d'avancement des différentes activités, y inclus la coordination régionale.

OS2 : La mise en réseau des responsables des aires protégées concernées par la Convention NaturAfricAO, et leur intégration dans le réseau des aires protégées d'Afrique de l'Ouest, est effective et de l'information est produite et échangée.

Résultat 4 : Des rapports et documents de qualité relatifs aux AP d'Afrique de l'Ouest sont disponibles pour le site web de l'OBAPAO et pour les autorités politiques ;

Résultat 5 : Les services de la Commission l'UEMOA sont informés et renforcés pour assurer la durabilité du suivi des AP d'Afrique de l'Ouest ;

Résultat 6 : Des Comités de pilotage et réunions thématiques sont organisés semestriellement contribuant au renforcement d'un réseau d'AP d'Afrique de l'Ouest.

OS3 : La communication sur le programme NaturAfricAO est effective et efficace.

Résultat 7 : Un plan de communication est établi, mis en œuvre et suivi,

Durant une grande partie des années 2024 et 2025, la Coordination Régionale a travaillé en étroite collaboration avec la Commission de l'UEMOA, la DUE au Burkina Faso et l'ensemble des DUE contractantes en appui à l'élaboration des contrats, avec un focus important sur le contenu technique, le rapportage et les indicateurs de suivi. La Coordination régionale a notamment produit des lignes directrices pour la formulation des projets ; ces lignes directrices se basent largement sur les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des programmes PAPBio et PAPFor, ainsi que les expériences en Afrique centrale.

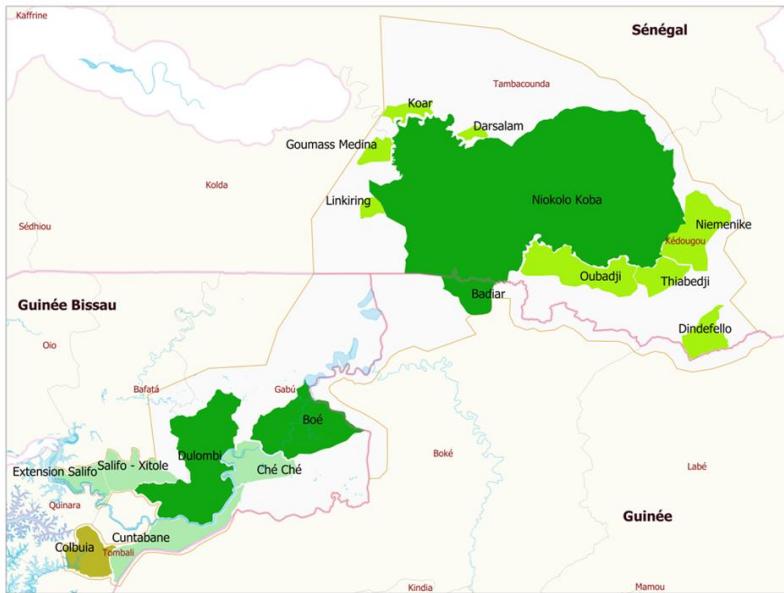
Au-delà de l'appui à la préparation des documents de projet, les domaines d'intervention de la Coordination Régionale NAAO visent notamment à mettre en contact différents acteurs au sein des paysages et entre paysages, à promouvoir l'utilisation d'outils communs, à collecter et partager les leçons apprises et faire des économies d'échelle dans la mobilisation de certaines expertises, à faciliter le rapportage, et en particulier, la consolidation du rapportage au niveau régional, à faciliter le suivi du programme au niveau régional et à promouvoir la communication vers les publics cibles, en particulier les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO. La Coordination Régionale assume également le rôle de secrétariat pour la préparation des Comités de Pilotage, présidés par la Commission de l'UEMOA.

4

Avancées depuis le démarrage du programme : composante terrain

4.1 Niokolo-Koba Badiar Boé

Paysage prioritaire Niokolo Koba – Badiar – Boé



Pays: Sénégal, Guinée, Guinée Bissau

Agence d'exécution: UICN

Date début: 27 mars 2025

Date fin: 26 mars 2028

Budget: 5 000 000 Euros

Dépenses au 31-12-25: 5%

Pilier “Conservation” :

- Analyse de l'efficacité de gestion du Parc National Badiar avec l'outil IMET (45% comme index synthétique de l'efficacité de gestion)
- Actualisation du protocole de suivi écologique (le document final attendu fin janvier 2026)

Pilier “Economie verte” :

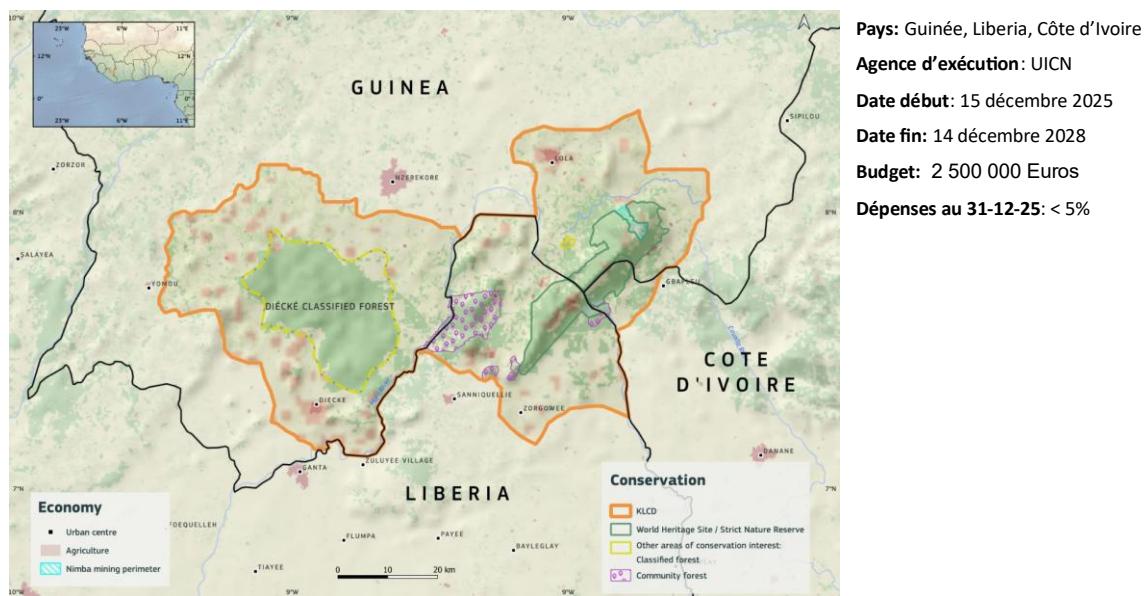
- Maquettes interactives et enquêtes dans 40 villages autour du Parc National de Niokolo Koba
- Identification des produits forestiers non ligneux valorisables

Pilier “Gouvernance” :

- Appropriation des deux études produites par la Coordination Régionale NAAO :
 - Analyse comparative des approches de collaboration et de gestion transfrontalière au sein des paysages NaturAfrica en Afrique de l'Ouest
 - Etat des lieux et analyse du cadre politique, juridique, institutionnel et administratif de la gestion des parcs nationaux Niokolo Koba au Sénégal, Badiar en Guinée et Boé en Guinée Bissau du paysage Niokolo Koba-Badiar-Bafing-Boé.

4.2 Mts Nimba - Diécké

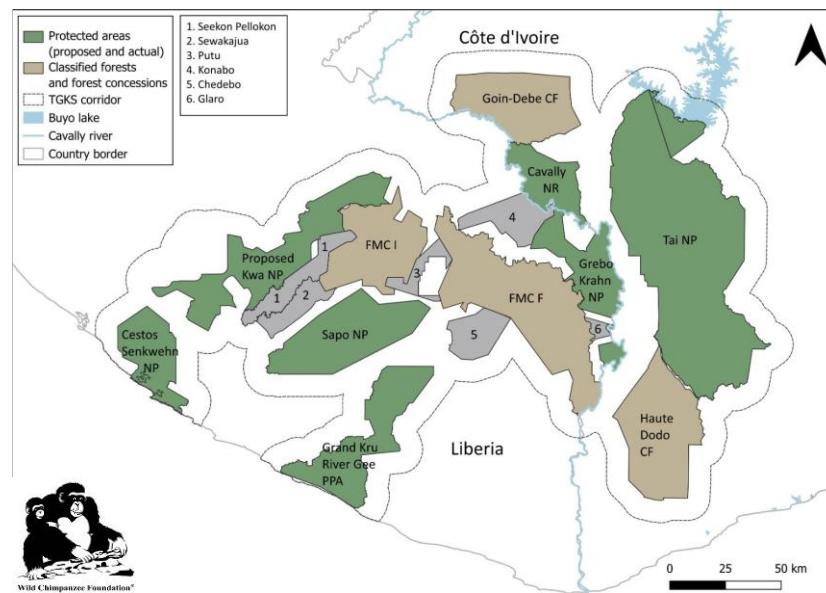
Paysage prioritaire Mt Nimba - Diecke



Le contrat Nimba-Diécké a été signé le 14 décembre 2025, de sorte qu'il n'y a pas encore d'activités à rapporter.

4.3 Taï Grebo-Krahn Sapo

Paysage: Taï – Grebo-Krahn – Sapo



Pays: Côte d'Ivoire et Libéria

Opérateur: WCF

Début: 1 janvier 2025

Fin: 31 décembre 2028

Budget: 6 200 000 €

Dépenses au 31 déc 2025: 34%

Pilier “Conservation” :

- Des patrouilles régulières et continues de surveillance forestière ont été menées tout au long de l'année 2025, grâce à l'embauche de 20 nouveaux éco-gardes communautaires en Côte d'Ivoire et de 59 nouveaux éco-gardes communautaires au Liberia
- Un soutien régulier a été apporté aux gardes forestiers et aux auxiliaires de l'OIPR en Côte d'Ivoire depuis mai 2025, et au Liberia, un soutien a été apporté à l'application conjointe de la loi sur la sécurité dans le PNS de juillet à décembre 2025.
- Une session de formation annuelle a été organisée en Côte d'Ivoire pour le personnel de l'OIPR et les éco-gardes de la WCF, ainsi qu'une session pour les auxiliaires de la FDA et les éco-gardes de la WCF dans le PNS au Liberia.
- Cartographie par satellite de la couverture forestière et analyse de l'ensemble des données les plus récentes fournies par le Centre commun de recherche (CCR) de l'UE, couvrant les corridors écologiques et les zones protégées du paysage TGKS.
- Évaluations de l'outil d'efficacité de la gestion intégrée (IMET) pour le PNGK et le PNS réalisées en août 2025.

Pilier “Economie verte” :

- Six agents de terrain (trois dans chaque pays) ainsi qu'un expert régional en moyens de subsistance ont été recrutés en 2025. Ils ont mené des missions régulières sur le terrain afin d'aider les membres des communautés locales à mettre en œuvre des initiatives en faveur de l'économie verte en partageant leurs connaissances et leur expertise technique.
- Deux voyages d'échange transfrontaliers ont été organisés en 2025 : un échange d'écoguides/guides touristiques entre Sapo Ecolodge et Ecotourisme Tai, et un échange de femmes locales des deux pays afin de partager leurs connaissances dans plusieurs domaines, notamment la production de fourneaux à haut rendement énergétique, les techniques d'apiculture, la production d'huile à partir de graines forestières et les pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement.
- Un guide des meilleures pratiques pour la culture du cacao adapté au contexte spécifique du sud-est du Libéria a été produit pour le WCF dans le cadre d'un contrat de service avec ID-COCOA
- Une formation a été dispensée aux guides touristiques de Sapo Ecolodge sur les oiseaux, les amphibiens, l'identification des espèces et l'hospitalité, et des améliorations ont été apportées aux installations de l'Ecolodge de Sapo

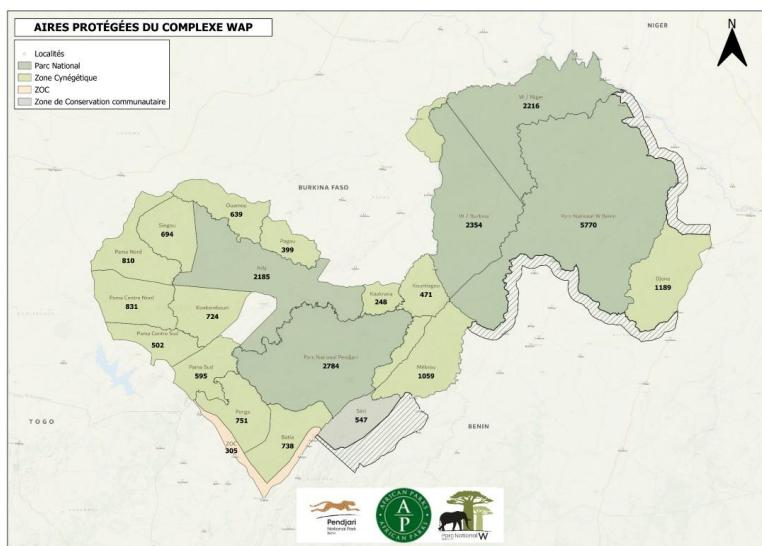
Pilier “Gouvernance” :

- Soutien apporté à la réunion du 8ème comité directeur bilatéral pour la coopération transfrontalière dans le paysage TGKS à Monrovia (juillet 2025), ainsi qu'au comité technique transfrontalier sur l'application de la loi (CTTAL) du TGKS à Abidjan (décembre 2025).
- Organisation d'une tournée de sensibilisation transfrontalière à l'intention des communautés du complexe forestier TGKS, qui a touché environ 2 000 personnes en Côte d'Ivoire lors de 5 représentations et 4 000 personnes au Liberia lors de 17 représentations en mai 2025
- Sensibilisation partielle au théâtre au Liberia autour du PKNP et du SNP en décembre 2025 avec 12 représentations, touchant 1 865 personnes.
- Sensibilisation régulière des enfants dans les écoles locales et des communautés vivant en bordure de forêt par les agents de terrain et les agents chargés de l'engagement communautaire depuis mars 2025.

- Sensibilisation à l'environnement par le biais d'émissions de radio depuis septembre 2025, en collaboration avec Radio D3 dans le comté de Sinoe, au Liberia. Des émissions hebdomadaires font la promotion de la conservation et sensibilisent aux programmes de la WCF et de la FDA.
- Infrastructures développées : quatre pompes manuelles construites au PKNP et au PNS; quatre écoles réhabilitées au PNGK et au PNS ; réhabilitation des routes autour du GKNP/River Gee; une toilette publique construite au PKNP.

4.4 Pendjari – W Bénin

Paysage prioritaire WAP, composante W -Bénin Pendjari



Pays: Bénin

Agence d'exécution: APN

Date début: 24 octobre 2023

Date fin: 23 octobre 2026

Budget: 3 100 000 Euros

Dépenses au 23-10-25: 70%

Dépenses estimées au 31-12-25: 80%

WAP-Bénin: principales réalisations ces 12 derniers mois

Pilier "Conservation" :

- Maintenance de la digue du barrage d'Alfakoara (Parc W) et curage de la mare du Boma (Pendjari) et remplacement des panneaux solaires et de la pompe du forage.
- Gestion du Boma de reproduction des espèces clés au quotidien – 18 Damalisques à ce jour.
- Formalisation du classement de la Forêt Communautaire de Séri rattaché au Complexe Pendjari, le 29 octobre 2025 en Conseil de Ministre.
- Organisation des patrouilles de lutte anti-braconnage, sans interruption, tout au long de l'année, à travers 416 rangers dédiées aux patrouilles de surveillance, au 30 novembre 2025 :
 - ✓ Pendjari : 10 325 h.j
 - ✓ Parc W : 20 189
- Déploiements et patrouilles de surveillance aériennes assurées en continue, à travers trois ULM et un hélicoptère partagés entre les deux parcs.

- Mise en œuvre des Plans de reboisements en périphérie des parcs :
 - ✓ Pendjari : 9 491 arbres mis en terre, encore en bon état à ce jour (6176 plantés en 2025)
 - ✓ Parc W : 1 957 arbres mis en terre, encore en bon état à ce jour (1 093 plantés en 2025)
- Suivi écologique :
 - ✓ 23 Colliers GPS déployés sur des éléphants en mars 2025.
 - ✓ 38 éléphants équipés de colliers GPS suivi à ce jour au quotidien.
- Suivi biannuel des guépards et des léopards dans le PNP (analyse des données en cours)
- Mise en œuvre des Plans de Gestion environnementaux et sociaux :
 - ✓ 2024 : Pendjari : 94% ; Parc W : 87%
 - ✓ 2025 (novembre) : Pendjari : 81% ; Parc W : 64%
- Réalisation de deux évaluations IMET :
 - ✓ 2023 : Pendjari : 77,8% ; Parc W : 76,8%
 - ✓ 2025 : Pendjari : 71,79% ; Parc W : 77,42%

Pilier “Economie verte” :

- Réhabilitation du barrage de Batran en juin et finalisation du processus pour la réhabilitation du barrage de Guéné en octobre. Aménagement de deux forages avec installations solaires et structures métalliques démontables (Boïffo et Mamassy peul) au cours du dernier trimestre 2025.
- Réhabilitation de 13 forages à motricité humaine autour du Parc Pendjari en 2025.
- 40 jeunes riverains autour du Parc W ont bénéficié d'une session de formation professionnelle.
- Vaccination du bétail riverain résidents autour des aires protégées :
 - ✓ Pendjari : 22 690 têtes de bovins vaccinés en 2025
 - ✓ Parc W : 27 000 têtes de bovins vaccinés en 2025
- Mise en place de mécanisme de gestion des conflits homme/faune, en 2025 :
 - ✓ Pendjari : 142 victimes de 78 incidents de conflits hommes-faune indemnisées en vivre et bétails.
 - ✓ Parc W : 164 victimes de 139 incidents de conflits hommes-faune indemnisées en vivre et bétails.
- Le Parc Pendjari soutient 17 coopératives locales, comptant 396 membres, dont 183 femmes :
 - ✓ Apiculture : sept coopératives, comptant 82 apiculteurs (dont 6 femmes)
 - ✓ Pêche durable : 115 pêcheurs professionnels ainsi que 22 pêcheurs traditionnels.
 - ✓ Transformation d'huiles végétales : deux coopératives comptant 36 femmes.
 - ✓ Maraîchage : une coopérative comptant 31 femmes.
 - ✓ Karité : une coopérative de 12 femmes, pour la collecte et transformation des noix de Karité.
 - ✓ Agroalimentaire : 5 coopératives, comptant un total de 98 femmes.

- Le parc a soutenu 163 agriculteurs en 2024, puis 320 en 2025 pour le développement de pratiques agricoles durables dans la Zone d'Occupation Contrôlée.

Activités Génératrices de Revenus	Parc Pendjari		
	2023 (Jan. Déc.)	2024 (Jan. Déc.)	2025 (Jan- Oct)
Revenus estimés pour les communautés locales (US\$)			
Apiculture	\$ 12 780	\$ 5 270	\$ 6 324
Karité	\$ -	\$ 1 117	\$ -
Pêche	\$ 408	\$ 21 838	\$ 17 035
Huiles végétales	\$ 5 207	\$ 1 668	\$ 1 855
Baobab	\$ -	\$ -	\$ -
Agriculture durable - Coton	\$ 60 945	\$ 87 524	\$ 71 723
Agriculture durable - Autres	\$ 3 723	\$ 40 861	\$ 74 293
Autres	\$ -	\$ -	\$ -
Total (US\$)	\$ 83 062	\$ 158 279	\$ 171 230

Activités Génératrices de Revenus	Parc Pendjari		
	2023 (Jan. Déc.)	2024 (Jan. Déc.)	2025 (Jan- Oct)
Volumes des production			
Apiculture (Kg)	5 688	2 129	2 345
Apiculture (litre)	3 792	1 419	1 563
Karité (Kg)	-	3 008	
Pêche (Kg)	247	10 180	8 772
Huiles végétales (litre)	1 107	337	350
Baobab (Kg)	-	-	-
Agriculture durable - Coton (Kg)	102 591	176 799	147 732
Agriculture durable - Autres (Kg)	7 050	17 439	153 025
Autres (Kg)	-	-	-

- Le Parc W soutient quatre coopératives locales (268 membres, dont 99 femmes) pour le développement d'Activités Génératrices de Revenus pour les communautés locales, à savoir :
 - ✓ Coopérative des Riverains Producteurs des Huiles Végétales du Parc W : 47 membres
 - ✓ Coopérative des Apiculteurs Riverains du Parc W : 57 membres
 - ✓ Coopérative des Riverains Collecteurs et Transformateurs de Baobab du Parc W : 67 membres
 - ✓ Coopérative des Pêcheurs Riverains du Parc W : 97 membres (inactifs en 2025).

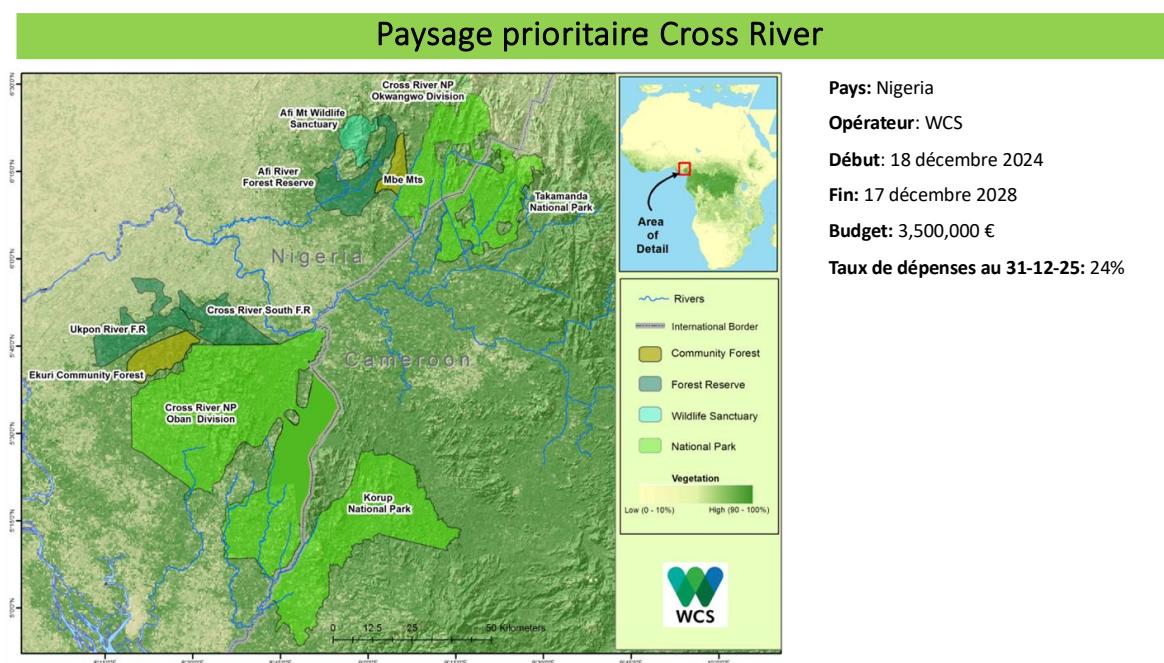
Activités Génératrices de Revenus	Parc W		
Revenus estimés pour les communautés locales (US\$)	2023 (Jan. Déc.)	2024 (Jan. Déc.)	2025 (Jan- Oct)
Apiculture	\$ 668	\$ 1 177	\$ 4 972
Karité	\$ -	\$ -	\$ -
Pêche	\$ 26 449	\$ 14 129	\$ -
Huiles végétales	\$ 269	\$ 949	\$ 3 649
Baobab	\$ 3 467	\$ 4 167	\$ 5 142
Agriculture durable - Coton	\$ -	\$ -	\$ -
Agriculture durable - Autres	\$ -	\$ -	\$ -
Autres	\$ -	\$ -	\$ -
Total (US\$)	\$ 30 853	\$ 20 422	\$ 13 763

Activités Génératrices de Revenus	Parc W		
Volumes des production	2023 (Jan. Déc.)	2024 (Jan. Déc.)	2025 (Jan- Oct)
Apiculture (Kg)	296	443	1 844
Apiculture (litre)	197	295	1 229
Karité (Kg)	-	-	-
Pêche (Kg)	16 028	8 562	-
Huiles végétales (litre)	79	250	515
Baobab (Kg)	5 141	9 000	14 000
Agriculture durable - Coton (Kg)	-	-	-
Agriculture durable - Autres (Kg)	-	-	-
Autres (Kg)	-	-	-

Pilier “Gouvernance” :

- Mise en œuvre des plans d'affaires :
 - ✓ 2024 : Pendjari : 91% ; Parc W : 87%
 - ✓ 2025 (30 Nov.) : Pendjari : 84% ; Parc W : 83%
- Actualisation de la stratégie de gestion à long terme (LTSS) en août 2025.
- Actualisation du Plan d'utilisation des Terres du Parc W en novembre 2024 (étude complémentaire en cours) et novembre 2025 pour le Parc Pendjari.
- Organisation de deux séances de Conseils de Gestion et Comité de Suivi / an / parc.
- Organisation des rencontres périodiques avec les autorités locales, responsables locaux, leaders traditionnels, forces de sécurité et de défense et communautés locales.
- Gestion du mécanisme de gestion des plaintes 24/7 et renforcement des sessions de formations du personnel et des communautés locales sur les droits de l'homme.

4.5 Cross River



Pilier “Conservation” :

- Formation de 50 gardes forestiers et éco-gardes et fourniture d'équipements de terrain essentiels pour renforcer les patrouilles.
- Réalisation d'un total de 185 patrouilles anti-braconnage dans le parc national de Cross River (CRNP), la réserve naturelle d'Afi Mountain (AMWS) et les montagnes Mbe, ce qui a permis de retirer 1 420 pièges métalliques et 40 camps de chasse de l'habitat faunique.
- Plus de 60 km de frontières de zones protégées ont été entretenus et un poste de garde forestier a été rénové afin de faciliter l'application de la loi.
- Un mécanisme de réclamation et de communication a été développé et mis en œuvre à l'AMWS et dans les montagnes Mbe ; une évaluation a été menée en vue de la mise en place d'un GRCM dans le CRNP.
- Soutien à 132 clubs scolaires de conservation dans 85 communautés, organisation de 80 excursions et visites d'échange pour les clubs scolaires et les groupes de jeunes des communautés, et formation à l'éducation à la conservation pour sept membres du personnel éducatif du CRNP.
- Diffusion de 52 épisodes de la série radiophonique « My Gorilla My Community » sur les stations de radio locales afin de sensibiliser le public à la conservation.
- Organisation d'un atelier pour les parties prenantes afin de partager les expériences et les enseignements tirés.

Pilier “Economie verte” :

- Cartographie participative de 1 134 exploitations cacaoyères réalisée afin d'améliorer la traçabilité.

- Soutien à la réhabilitation de 1 178 exploitations cacaoyères existantes grâce à la fourniture de plants de cacao améliorés et à la formation aux bonnes pratiques agricoles et agroforestières.
- Au total, 1 552 femmes ont bénéficié de plants de manguiers améliorés provenant de 54 pépinières communautaires afin de stimuler la production et les revenus.
- Soutien à la création et à l'enregistrement de six nouvelles coopératives de femmes afin d'améliorer l'accès au marché.
- Achèvement de la construction de deux forages alimentés à l'énergie solaire qui devraient approvisionner 250 foyers en eau potable ; création et formation de comités de gestion de l'eau (WASHCOM) dans les communautés bénéficiaires.

Pilier “Gouvernance” :

- En collaboration avec la Commission forestière de l'État de Cross River, renforcement de 20 comités communautaires de gestion forestière (FMC) existants et création de cinq nouveaux comités afin d'améliorer la gouvernance forestière communautaire et la gestion des ressources naturelles. Tous les FMC ont reçu une formation en matière de gouvernance forestière communautaire et de gestion des ressources naturelles.
- Maintien du soutien continu au renforcement des capacités de l'Association pour la conservation des montagnes Mbe afin d'améliorer la gestion communautaire de la forêt communautaire des montagnes Mbe.
- Lancement du processus de création d'une association communautaire de conservation à l'AMWS afin d'améliorer la gouvernance forestière communautaire, en s'inspirant du modèle réussi de l'Association pour la conservation des montagnes Mbe ; soutien aux réunions des 16 communautés autour d'Afi afin de convenir d'une structure pour l'association.
- Mise en œuvre réussie de mesures de dissuasion des éléphants dans les montagnes Mbe et la division Okwangwo du parc national de Cross River afin d'atténuer les conflits entre les humains et les éléphants (HEC), ce qui a entraîné une réduction du nombre d'incidents HEC enregistrés.

4.6 Paysages sans contrats (Gola, PoNaSi, Fazao-Kyabobo et Gadabedji)

En date du 31 décembre 2025, quatre paysages n'ont pas de programmes NaturAfrica régional car les contrats n'ont toujours pas été signés (Gola, PoNaSi, Fazao-Kyabobo et Gadabedji).

L'état d'avancement pour la formulation de ces programmes est repris plus bas à la section 5.1.

5

Avancées depuis le démarrage du programme : composante coordination régionale

Activités de démarrage.

L'équipe de Coordination régionale est constituée de quatre experts long-terme : un chef d'équipe, un expert du biome de savane/désert ; un expert du biome forestier ; et une experte en gestion de connaissance et communication.

L'équipe a été déployée par étape à partir de novembre 2023 et est complète depuis janvier 2025, opérant depuis deux bases : Ouagadougou et Monrovia.

Les activités liées au démarrage ont largement été consacrées à l'établissement, tant physique qu'administratif, de la Coordination régionale. Ces activités ne sont pas détaillées ici mais incluent : l'identification puis la location d'un bureau à Ouagadougou, suivi de l'achat de mobilier et de bureautique ; sécurisation de moyens de communication (téléphone et internet) ; achat d'un véhicule ; identification de personnel d'appui au travers d'une société de portage etc. A Monrovia, la Coordination régionale a repris l'ancien bureau PAPFor qui a donc été immédiatement opérationnel au travers de la continuité des arrangements du « *hosting agreement* » avec la *Society for Conservation of Nature in Liberia*.

Activités de mise en œuvre.

Celles-ci sont présentées, résultat par résultat, en conformité avec le cadre logique de la coordination régionale.

5.1 R1. Des contrats adaptés sont proposés par la coordination aux autorités contractantes en cohérence avec la Convention de Financement

Au moment de la mise en place de l'Assistance Technique Régionale (novembre 2023), un seul contrat était signé (W-Bénin – Pendjari, en octobre 2023).

Une grande partie des activités de la Coordination Régionale en 2024 et 2025 a dès lors été consacrée à l'appui aux DUE Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia, Niger, Nigeria, Togo et Sénégal pour la préparation des propositions des paysages PoNaSi, TGKS, Nimba, Gola, Gadabedji, Cross River, Fazao-Kyabobo et Niokolo Koba Badiar Boé, respectivement.

Une synthèse des interventions de la Coordination Régionale sur ces huit paysages est reprise ici et permet aussi d'identifier les perspectives pour les prochains mois pour les contrats non encore signés :

i. Paysage Niokolo Koba – Badiar – Boé :

- Visite de terrain avril 2024, y compris réunions avec chaque Administration nationale des trois pays en appui à la formulation du projet.
- Appuis multiples pour la finalisation des documents de projet
- **Contrat signé en mars 2025.**

- Prise de service du Coordinateur Régional du Projet PICVERT-NaturAfrica au sein de l'équipe de l'UICN, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre le 04 juillet 2025, basé à Dakar, Sénégal.
- Organisation d'une étude sur l'état des lieux et analyse du cadre politique, juridique, institutionnel et administratif de la gestion des parcs nationaux Niokolo Koba au Sénégal, Badiar en Guinée et Boé en Guinée Bissau du paysage Niokolo Koba-Badiar-Bafing-Boé de mai à septembre 2025. Rapport d'étude disponible en annexe 3.
- Programmation d'un atelier de planification opérationnelle à Saly (Sénégal) en février 2026.

ii. Paysage Gola-Foya

- **Contrat non signé**
- Commentaires remis sur la note conceptuelle.
- Diverses missions de terrain (côté Liberia et Sierra Leone) effectuées en appui à la formulation du projet
- Cinq allers-retours entre RSPB, l'ATR NAAO et la DUE Libéria pour commentaires et révisions des documents soumis.
- Le contrat pourrait être signé d'ici la fin du premier trimestre 2026.

iii. Paysage Mts Nimba Diecké

- Organisation par ATR NAAO d'une mission de terrain dans le paysage par l'EP1 pour collecte des points-clefs à prendre en considération pour le futur programme (novembre 2024).
- Mission d'expertise court-terme effectuée en janvier 2025 en appui à la formulation de l'appel à propositions à développer par la DUE Guinée.
- Commentaires remis à la DUE Guinée sur le draft d'Appel à Propositions (avril 2025).
- Appel à propositions lancé par la DUE Guinée le 30 avril, avec date limite de soumission le 31 juillet 2025.
- Pré-sélection d'un opérateur potentiel par la DUE Guinée.
- Partage de commentaires détaillés sur le descriptif de l'action, le cadre logique et le budget de l'opérateur sélectionné par la DUE.
- **Contrat signé entre la DUE Guinée et l'UICN en décembre 2025**

iv. Paysage TGKS

- Appui à la répartition des objectifs et activités à répartir entre le programme national au Liberia (SUSTAIN) et le programme régional NaturAfrica
- Commentaires détaillés sur la proposition et le cadre logique
- Trois réunions DUE – WCF – Coordination Régionale en ligne pour partage des commentaires

- Partage et conseils techniques sur les indicateurs obligatoires pour le développement du cadre logique
- **Contrat signé en décembre 2024.**
- Mission de terrain début mai 2025 pour prise de contacts et premières évaluations de l'avancée du programme.
- Participation au comité bilatéral Liberia-Côte d'Ivoire en juillet 2025 à Monrovia et à la réunion du comité transfrontalier de renforcement de la loi à Abidjan en décembre 2025.
- Nombreuses réunions pour ajustements du cadre logique aux indicateurs NAF.
- Point d'étape entre DUE Côte d'Ivoire, DUE Liberia, WCF et ATR NAAO en novembre 2025, en vue du départ du point focal à la DUE.

v. Paysage WAP Burkina (ajusté à PoNaSi)

- **Contrat non signé**
- Nombreuses réunions et échanges avec DUE Burkina Faso et B4Life sur les conditions à réunir pour la mise en œuvre du programme dans le WAP.
- Appui à la mission B4Life en juillet-août 2024, y compris accompagnement et soutien financier à la mission à Fada-Ngourma.
- Echanges et réunions sur les options et possibilités d'accompagnement dans le Paysage Ponasi Molé Comoé (PoMoCo), composante Burkina Faso
- Contribution à l'évaluation ex-post des projets PoNaSi 1 et 2 au Burkina Faso et identification d'un nouveau document d'action, exécutée d'août à octobre 2025.
- Réunion de restitution des constats et des analyses préliminaires de l'AT en charge de l'évaluation et l'identification du projet PoNaSi, le 01 octobre 2025.
- Atelier de validation des livrables de l'évaluation ex-post des projets PoNaSi 1 et 2 au Burkina Faso et identification d'un nouveau document d'action le 17 octobre 2025.
- Note succincte pour le nouveau projet PoNaSi 3 transmise par AGN à la DUE Burkina Faso.
- Commentaires remis par la Coordination régionale
- Proposition complète remise par AGN à la DUE Burkina Faso le 31 décembre 2025
- Mission de terrain de l'ATR en janvier 2026 dans le cadre de la formulation de l'action.
- Le contrat pourrait être signé au cours du premier trimestre 2026.

vi. Paysage W Niger, Termit Tin-Toumma et Gadabedji

- **Contrat non signé**

- Accord entre INTPA et la DUE Niger pour le financement d'une action sur la Réserve Naturelle de Gadabedji d'un montant de 1.5 M€. La situation sécuritaire rend improbable le financement au W Niger et à la Réserve Naturelle de Termit Tin-Toumma par le programme régional NAAO.
- Des échanges entre la DUE Niger et l'administration nationale ont permis d'identifier l'ONG Sahara Conservation (SC) comme l'opérateur de mise en œuvre de l'action à la RN Gadabedji.
- Soumission par l'ONG SC, d'une première version de la proposition de projet, le 15 septembre 2025.
- Une analyse et des amendements apportés par l'ATR NAAO ont été transmis à la DUE Niger.
- Soumission par l'ONG SC d'une deuxième version de la proposition de projet le 17 octobre 2025.
- Étude, analyse et amendements de la deuxième version effectués par l'ATR NAAO.
- Le contrat devrait être signé d'ici la fin janvier ou février 2026.

vii. Paysage Fazao-Kyabobo

- **Contrat non signé**
- Réunions et échanges avec DUE Togo et DUE Ghana sur le processus de contractualisation dans le paysage et sur les dimensions transfrontalières.
- Rencontre en présentiel avec la DUE Togo et avec l'équipe du programme PALC+ pour documentation du contexte d'intervention et synergies à établir entre les programmes, suivie d'une réunion en ligne entre les deux DUE et les deux Administrations nationales, en novembre 2024, facilitée par la Coordination Régionale.
- Préparation d'une mission de terrain en mars 2025 avec la participation de la Coordination Régionale et les administrations des deux pays. Mission reportée en raison d'exigences de l'administration togolaise, avant annulation de la mission.
- La DUE Togo a signé, le 27 octobre 2025, une convention de contribution avec Lux Dev pour la composante « Gouvernance des AP » du programme national PALCC+.
- En attente de la sélection, par la DUE Togo, de l'opérateur pour le programme régional NAAO

viii. Paysage Cross River

- Plusieurs échanges avec la DUE Nigeria et WCS pour offre d'appui technique (mai-novembre 2024)
- Transmission de documents et conseils techniques sur les indicateurs obligatoires pour le cadre logique (2024).
- Coordination avec B4Life pour transmission des commentaires sur le cadre logique.
- **Contrat signé en décembre 2024.**
- Visite de terrain en mai 2025 par EP3 et EP4, pour les visites de Cross River National Park, Mbe et Afi Mountains.

Une synthèse de l'état d'avancement pour l'émission des contrats régionaux NAAO est reprise dans le tableau 3 ci-après, en date du 31 décembre 2025.

Paysage	Pays concernés (lead et autres)	Opérateur défini (ou présent)	Attribution du contrat	Engagement et réunions avec DUEs	Note conceptuelle	Proposition d'action draft	Proposition d'action finale	Contrat signé	Visite de terrain pour formulation	Date de signature de contrat	Date probable signature contrat
Paysages inscrits dans le DA de la phase 1											
WAP-Bénin: W & Pendjari	Bénin	APN	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	1-10-2023						
Tai-Grebo-Khran-Sapo	Ivory Coast, Liberia	WCF	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	déc-24						
Cross River	Nigeria	WCS	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	déc-24						
Niokolo Koba-Badiar-Boé	Sénégal, Guinée, Guinée Bissau	UICN	Contribution de subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	mars-25						
Monts Nimba	Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia	UICN	Appel à proposition	<input checked="" type="checkbox"/>	déc-25						
RN Gadabedji	Niger	SCF	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Janvier 2026?					
PoNaSi (PoMoCo)	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana	AGN	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mars 2026?	
Gola – Foya – Kpo	Liberia, Sierra Leone	RSPB	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mars 2026?	
Fazao Malfakassa-Kayabobo	Togo, Ghana	?	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	?	
WAP BF: W & Arly	Burkina Faso	?	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	?	
WAP Niger: W	Niger	?	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	?	
RN Termit Tin-Toumma	Niger	?	Contribution de subvention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	?	

Tableau 3 : Etat d'avancement de la signature des contrats en date du 31 décembre 2025

5.2 R2. Monitoring et encadrement des différents contrats relatifs aux paysages prioritaires de conservation

Pour ce qui est de la préparation et du suivi des contrats, l'essentiel du travail de la Coordination Régionale en 2024, et en grande partie également en 2025, s'est focalisé sur le Résultat 1, plutôt que le Résultat 2. En effet, le grand retard observé dans la signature des contrats a eu pour conséquence qu'il n'y a pas eu lieu de faire un suivi des contrats signés.

A partir du premier trimestre 2025, lorsque trois nouveaux contrats ont été signés, les activités sous le résultat 2 ont commencé à se développer et prendront encore plus d'ampleur en 2026. L'appui à ces trois nouveaux contrats est décrit ici.

Pour le paysage **Niokolo Koba Badiar Boé**, l'appui a été relativement limité car le coordonnateur de projet (UICN) n'a pris fonction qu'en juillet 2025 et durant ses premiers mois dans son nouveau poste, la priorité a été donnée à la préparation et signature des accords avec les partenaires identifiés dans la proposition de projet. L'ATR a cependant travaillé avec l'UICN pour la conversion du cadre logique en un tableau permettant le suivi des indicateurs.

D'autre part, un appui particulier à ce paysage a été fourni au travers de la mission d'appui court-terme focalisée sur Niokolo-Koba Badiar Boé, afin d'appuyer l'UICN dans l'établissement d'un mécanisme de concertation (et à terme de gouvernance) régionale. La Coordination Régionale a également facilité les concertations entre le WCF en charge de Natura-Guinée et l'UICN afin de renforcer la collaboration dans la mise en œuvre des actions des deux programmes dans et autour du PN Badiar.

L'accompagnement à la mise en œuvre du programme de **Tai Grebo-Krahn Sapo** a consisté en de nombreuses réunions en ligne et en présentiel (Monrovia) et une mission de terrain dans la section libérienne, une mission dans la section ivoirienne en décembre 2025. Parmi les différentes activités du suivi du contrat, l'ATR NAAO a travaillé avec WCF pour l'ajustement du cadre logique (en concertation avec la DUE Côte d'Ivoire) afin d'en assurer un meilleur alignement sur les indicateurs sentinelles de NaturAfrica.

Pour **Cross River**, une première mission d'appui et de suivi du contrat a été effectuée en mai 2025. Elle a été couplée à une visite et une réunion avec la DUE Nigeria.

5.3 R3. Rapport semestriel d'avancement des différentes activités, y inclus la coordination régionale

Après le rapport de démarrage, la Coordination Régionale a produit les quatre premiers rapports semestriels, le dernier en date couvrant la période de mai à octobre 2025.

En plus de ces rapports qui détaillent ses activités, l'AT Régionale tient très régulièrement informées la DUE Burkina Faso et l'UEMOA au travers de réunions formelles au sein des bureaux respectifs de ces deux institutions. Pour chaque réunion, un compte rendu est produit par l'AT Régionale afin de faciliter le suivi des décisions prises.

L'ensemble des rapports de mission des Experts Principaux fournit de nombreuses informations sur l'avancement des différentes activités au sein des paysages, dégageant différentes recommandations, dirigées vers l'opérateur, la DUE en gestion, l'UEMOA ou l'ATR. Dans la mesure du possible, un extrait des rapports de mission est partagé avec l'opérateur (section les concernant).

5.4 R4. Des rapports et documents de qualité relatifs aux AP d'Afrique de l'Ouest sont disponibles pour le site web de l'OBAPAO et pour les autorités politiques

L'Observatoire pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO) a été lancé en novembre 2019, à Dakar, sous l'égide de la Commission de l'UEMOA, en collaboration avec l'IUCN. Son processus de mise en place et d'opérationnalisation est confié à un consortium constitué du Centre de Suivi Ecologique (CSE), du Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), de l'Université du Ghana et du Centre AGRHYMET, le CSE assurant le rôle de chef de file du consortium. D'un point de vue technique, le Regional Reference Information System (RRIS) est mis en place à partir du modèle du Centre Commun de Recherche (CCR), et accessible à l'adresse www.obapao.org.

En cohérence et en synergie avec la dynamique de NaturAfrica, et dans la continuité de ses soutiens aux Centres régionaux de suivi de la biodiversité, l'Union Européenne a lancé un programme sur les Centres d'Excellence pour la Biodiversité et les Écosystèmes en Afrique de l'Ouest (CEBio-Eco/AO) qui vient en appui à la professionnalisation et la promotion du rôle de ces centres.

L'OBAPAO occupe donc naturellement une place importante dans la dynamique de NAAO.

La Coordination Régionale a dès lors travaillé étroitement avec le Centre d'Excellence/OBAPAO dès le démarrage du programme. De nombreuses réunions ont été organisées et différentes missions effectuées (Dakar, Accra, Nairobi) et sont trop nombreuses pour être détaillées ici.

La Coordination régionale NAAO, à travers son EP1, a rejoint le groupe de coordination du programme Centres d'Excellence en Afrique de l'Ouest et a participé aux premières réunions de coordination. Ceci a permis d'importants progrès quant à l'identification des complémentarités entre le programme Centres d'Excellence en AO et la Coordination NAAO.

Après une phase d'identification des besoins réciproques et des opportunités, et suite aux réunions techniques, un fort investissement en temps a été produit par la Coordination Régionale en 2025.

Différentes approches et activités ont été développées pour atteindre le résultat escompté :

- Un rapprochement plus fort et plus formel entre l'ATR NAAO et le programme CIFOR-ICRAF en AO au travers de la participation de l'EP1 aux réunions mensuelles de coordination du programme CE-BIO en AO porté par CIFOR-ICRAF, avec commentaires systématiques de l'ATR sur les activités planifiées.
- Partage des actions menées ou planifiées par l'ATR et notamment les missions court-terme en cours pendant cette période et celles en préparation ; partage des plans d'action de l'ATR.
- Développement par l'ATR d'un tableau reprenant les points d'actions concrets pour la collaboration et mise à jour régulière avec dates butoirs, personnes responsables et état (en retard, en cours, finalisé).
- Déploiement de missions pour participation active de l'ATR NAAO au programme CIFOR-ICRAF :
 - Mission EP3 et EP4 à l'atelier CIFOR-ICRAF CE-Bio AO à Accra en juillet 2025
 - Mission EP1 à Nairobi au Forum ArcX à Nairobi en septembre 2025
 - Mission EP3 à Dakar pour réunions conjointes OBAPAO-ATR-OFAC sur le développement des plateformes de suivi des indicateurs, en octobre 2025
- Formalisation de la collaboration entre OBAPAO et ATR NAAO pour l'organisation des Hubs de Conservation (webinaires) avec partage des listes, calendriers, harmonisation des sujets et accord pour un visuel et communication communs. Ceci a été mis en œuvre dès novembre 2025.
- Intégration de l'EP3 dans le comité de rédaction du futur document sur l'Etat des Forêts Guinéennes à produire par CIFOR-ICRAF.
- Développement des principes de base pour la contribution de NAAO au futur document sur l'Etat des Aires Protégées en AO, au travers de l'établissement de fiches techniques sur les AP couvertes par le programme NAAO. Un développement supplémentaire est prévu à partir de la prochaine période de rapportage en étudiant la possibilité d'établir un lien direct avec WCMC et WDPA (maintenant appelée WD-PCA).
- Accord sur la contribution de l'ATR NAAO au développement du premier Plan d'Action quinquennal (2026-2030) de la stratégie sur la biodiversité et Aires Protégées en AO, portée par l'UEMOA.

5.5 R5. Les services de l'UEMOA sont informés et renforcés pour assurer la durabilité du suivi des AP d'Afrique de l'Ouest

Le Programme NaturAfrica - Phase 1 Afrique de l'Ouest - a fait l'objet de la signature d'une Convention de Financement le 3 août 2023 entre les Commissions de l'UEMOA et de l'Union européenne dans le cadre du NDICI. Bien que la CEDEAO ne soit pas formellement signataire, il est à noter qu'il existe un accord de principe où la CEDEAO délègue à l'UEMOA la gestion des dossiers Aires Protégées et Biodiversité.

L'UEMOA est donc non seulement l'entité régionale naturelle pour l'engagement de NaturAfrica envers les Etats d'Afrique de l'Ouest, mais un partenaire clef pour le travail sur les politiques et dynamiques régionales qui représentent une part importante du travail de la Coordination Régionale.

La Coordination Régionale a ainsi assuré une collaboration étroite avec l'UEMOA. Cette collaboration a pris plusieurs formes : en premier lieu des échanges réguliers par courriel, WhatsApp ou autres moyens de communication, afin d'échanger régulièrement sur les progrès du programme et les appuis sollicités par la Coordination ou l'UEMOA. Ensuite, des réunions en présentiel ont été organisées de manière régulière dans les bureaux de l'UEMOA, souvent avec la participation de la DUE Burkina Faso.

Finalement, la Coordination Régionale a répondu aux sollicitations de l'UEMOA pour différents documents ou informations ; elle a aussi contribué fortement à la réunion régionale des Ministres en charge de l'Environnement en Afrique de l'Ouest (Lomé, novembre 2024), où plusieurs présentations ont été faites et un appui au rapportage a été donné.

L'UEMOA a été invitée à participer à la réunion régionale NAAO de Bruxelles en avril 2025. Le chargé des Aires Protégées et le Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau (Département de l'Agriculture, Des Ressources en Eau et de l'Environnement) y ont tous deux participé. Les priorités de l'UEMOA ont été présentées et notamment le Cadre régional de référence pour la conservation de la biodiversité et les aires protégées en Afrique de l'Ouest. La réunion a aussi permis à l'UEMOA de mieux cerner les priorités de l'Union Européenne, non seulement pour la phase actuelle de NAAO mais également pour la phase 2 en préparation.

Durant la deuxième moitié de l'année 2025, l'ATR NAAO a organisé des rencontres en ligne et en présentiel avec la Cellule de Gestion des Opérations sur Ressources Extérieures (CG-ORE) afin de s'accorder sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention de Financement NAAO au sein de l'UEMOA. A cet effet, l'UEMOA a remis une fiche de suivi qui avait été préremplie en mai 2025 et que l'ATR NAAO s'est proposée de modifier afin de la rendre plus conviviale, en phase avec les informations pouvant être recueillies par l'ATR, et plus pertinente pour l'Afrique de l'Ouest, car la version initiale était calquée sur le Document d'Action au niveau continental. Une proposition de nouveau format, avec mise à jour des données a été produite et partagée avec l'UEMOA et la DUE Burkina Faso ; cette version a été approuvée et est mise à jour régulièrement.

L'ATR NAAO a également organisé deux réunions en présentiel avec le point focal du programme PARCI III (Programme d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles) de la Commission de l'UEMOA et de la Banque ouest-africaine de développement, au sein de la DUE, ainsi qu'avec l'Assistance Technique basée à l'UEMOA pour ce programme. Les échanges ont permis de s'accorder sur des réunions régulières afin que l'ATR NAAO puisse donner certains conseils techniques au PARCI III en ce qui concerne le travail de la Cellule en charge des Aires Protégées de l'UEMOA.

Enfin, en réponse à une demande formulée par l'UEMOA, l'ATR a précisé son rôle de conseiller technique pour le développement du premier Plan d'Action quinquennal (2026-2030) de la stratégie sur la biodiversité et Aires Protégées en AO, portée par l'UEMOA. Ce travail se fera sous le leadership de l'OBAPAO.

5.6 R6. Des comités de pilotage et réunions thématiques sont organisés semestriellement contribuant au renforcement d'un réseau d'AP d'Afrique de l'Ouest

La tenue de la première réunion du Comité de Pilotage, envisagée en 2025, n'a pas pu se concrétiser.

Restant en attente de la validation finale de la décision -au sein de l'UEMOA- portant création du Comité de Pilotage, l'UEMOA, la DUE Burkina Faso et la Coordination Régionale ont décidé d'aller de l'avant et d'organiser une première réunion de suivi régional le 27 janvier 2026, objet de ce document de référence.

Concernant les réunions thématiques, dans la continuité des activités initiées par le programme PAPBio, l'ATR NAAO a continué ses activités pour l'organisation de webinaires « Hubs de Conservation ».

L'approche d'organiser moins de webinaires mais de les rendre plus professionnels et de lier la plupart aux efforts de partages de connaissance et de capitalisation est maintenue.

Une Mission d'Appui Court Terme sera mobilisée en appui à l'organisation de ces Hubs tout au long du projet. La majorité des webinaires seront liés à la production d'une note technique à diffuser plus largement.

Trois webinaires du Hub de Conservation ont déjà été organisés par l'ATR NAAO (avril, juillet et décembre 2025).

Il a été convenu d'organiser ces webinaires en étroite collaboration avec le RAMPAO et l'OBAPAO afin de mutualiser les efforts et d'offrir une continuité (un webinaire par mois en moyenne) et une harmonie (partage des sujets à présenter) aux participants.

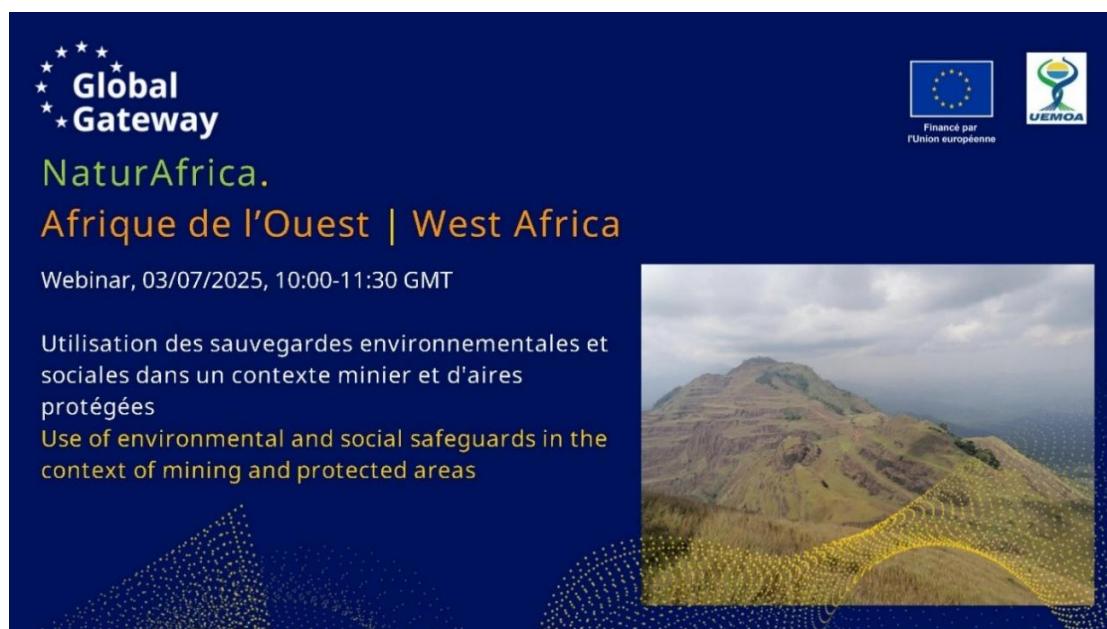


Figure 5 Exemple d'invitation à un webinar (ici, sur les sauvegardes environnementales du secteur minier).

Une liste potentielle des sujets à aborder est reprise plus bas.

Liste indicative des sujets qui pourraient être traités lors des webinaires des Hubs de Conservation en Afrique de l'Ouest	Date prévue
Présentation du documents sur l'Etat des Forêts Guinéennes et des AP forestières d'AO	03-04-25
Sauvegardes environnementales du secteur minier dans les aires protégées	03-07-25
Présentation des résultats de l'étude sur les expériences de collaboration transfrontalière en AO	27-11-25
Etat des lieux sur le cadre juridique, la gouvernance et les modalités de gestion durable des Forêts Communautaires en AO	Mars/avril 2026
Principes de mise en place et de suivi des mécanismes de recours/gestion plaintes	Q2 2026
Bio-monitoring en AO (à préciser: nouvelles techniques et/ou "comment harmoniser")	fin 2026
Modèles innovants/émergents de gestion des AP	
Identification des potentialités de financement novateurs basés sur l'économie verte (PES), les crédits carbone, les concessions de conservation et autres	
Survol des principes CLIP liés à la création de nouvelles AP et/ou renforcement de la loi dans et autour des AP	
Chaînes de valeur : Principes sur le développement de filières de chaîne de valeur (pilier Green Economy)	début/mi 2027
Intelligence artificielle : quels apports pour améliorer la conservation et la gestion des aires protégées	
Gouvernance/gestion des AP en zones de conflits armés	
Les corridors écologiques : négociation, délimitation, gestion et succès	
Production du cacao et gestion durable des forêts en Afrique de l'Ouest : coexistence et développement respectueux de l'environnement.	
Aires protégées transfrontalières pour la paix et la coopération	
Des analyses régionales sur la dynamique de la criminalité faunique	
Mise en place d'un système d'alerte lors de dégradation d'habitats	
Business plans pour AP, Sites touristiques et Forêts Communautaires	
Gestion des forêts communautaires : rentabilité financière des activités promues.	

Tableau 4 : Les thèmes possibles pour les webinaires des Hubs de Conservation

5.7 R7. Un plan de communication est établi, mis en œuvre et suivi

Un plan de communication de la Coordination Régionale a été élaboré. Il vise à contribuer aux résultats du programme à travers la promotion de la connaissance et la compréhension de la convention de financement entre l'UE et l'UEMOA, y compris la façon dont elle contribue aux politiques et aux engagements environnementaux de chacun ; au soutien à l'UE et à l'UEMOA dans leur communication et leur visibilité en fournissant du contenu au programme. Il doit aussi contribuer à la coordination, le soutien à la conception, et à la mise en œuvre des plans de communication prévus dans les contrats pour chaque paysage. Le public cible regroupe entre autres, les utilisateurs des ressources naturelles dans les paysages prioritaires, les gestionnaires des paysages, les régulateurs et les influenceurs. Une proposition pour des produits de communication a été développée (en attente de validation) pour appuyer la mise en œuvre du Plan.

Afin d'opérationnaliser le plan, l'ATR NAAO a tenu des rencontres en présentiel avec les chargés de communications de l'UEMOA, de l'OBAPAO et de certaines DUE (Burkina Faso, Liberia, Sénégal, Togo).

Des plateformes dans les réseaux sociaux ont été élaborés. Il s'agit surtout de LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/naturafrica-ao>) et Facebook. D'autres plateformes viendront renforcer ce dispositif.

Les premiers matériels de communication ont été produits et/ou traduits pour appuyer des rencontres avec le Liberia Forest Development Authority, et pour la réunion des experts nationaux de l'environnement de l'UEMOA à Lomé.

i. Fiches de programme et kakémonos

Une fiche sur le programme régional a été élaborée et validée par la DUE Burkina Faso et l'UEMOA, et publiée en français et en anglais (publication virtuelle, en PDF).

Programme régional NaturAfrica Afrique de l'Ouest

Concilier durablement la préservation de la biodiversité avec le développement économique endogène, sous l'impulsion d'une gouvernance inclusive

Conservation

Economie verte

Gouvernance

Par l'initiative NaturAfrica, les Commissions de l'Union européenne et de l'UEMOA soutiennent un réseau de paysages prioritaires de conservation et de développement en Afrique de l'Ouest, afin de gérer durablement la faune et la flore, et de stimuler la croissance économique endogène, en soutenant les écosystèmes et en assurant la résilience face à la pression extérieure croissante.

Paysages identifiés pour le programme régional en Afrique de l'Ouest (phase 1)

Paysages	Opérateurs présents	Période présente en cours	Paysages	Opérateurs présents	Période de présentation en cours
Niokolo-Badjar-Boké	IUCN	2025-2028	Grand WAP Bénin	African Parks	2023-2026
Gola-Foya	Royal Society for the Protection of Birds	2025-2028	Grand WAP Niger	à déterminer	?
Nimba	à déterminer	2026-2029	Fazao Kyabobo	à déterminer	?
Tal Grebe-Krahn Sapö	WCF	2025-2028	Gatibabadjé – Termit & Tin-Toumma	à déterminer	2025-2028
Grand WAP / PONASI Burkina Faso	Anges Gardiens de la Nature	2025-2028	Cross River	WCS	2025-2029

Programme continental

Le Programme continental de NaturAfrica couvre 6 domaines territoriaux et 10 domaines thématiques. Alors qu'il est financé, par le biais de 88 programmes de FUE (8 multi-régionaux, 17 régionaux et 64 nationaux), avec plus de 1,4 milliard d'euros prévus jusqu'en 2025, il place les droits de l'homme au cœur de son action, et applique une approche intégrée dans les 3 piliers : conservation, économie verte et gouvernance.

Programme régional Afrique de l'Ouest

Le Programme régional soutient les paysages transfrontaliers avec un budget de 11 millions d'euros. Il est complété par des projets nationaux financés par la Commission de l'UE et ses Etats membres. C'est ainsi contribue à la mise en œuvre de politiques régionales environnementales de l'UEMOA et de la CEDAO, en partie grâce à la mobilisation des communautés des aires protégées et conservées d'Afrique de l'Ouest à horizon 2050, ainsi qu'aux objectifs 30x30 du Cadre mondial pour la biodiversité de Montréal-Ramming.

Pourquoi NaturAfrica ?

Avec une prédominance de secteurs économiques largement dépendant des ressources naturelles, gérer durablement les paysages d'Afrique de l'Ouest, en particulier les écosystèmes transformés, c'est contribuer non seulement à la résilience des systèmes socio-économiques, mais aussi à leur résilience aux pressions des générations actuelles et futures. L'Initiative NaturAfrica s'inscrit dans une dynamique concertée pour améliorer les menaces sur ces écosystèmes et promouvoir leur exploitation durable.

NaturAfrica en Afrique de l'Ouest L'objectif sur les logiques et les résultats des programmes PAP/Bio et d'autres programmes régionalisés. Des étapes et informations sont également proposées pour déclencher les processus décisionnels et servir les stratégies régionales pour la biodiversité et les Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest (GMAPAC).



Coordination régionale de NaturAfrica

Les missions principales de la Coordination régionale se présentent comme suit :

- animer et coordonner les différentes plateformes des acteurs des paysages ;
- réaliser des études régionales et promouvoir des meilleures pratiques ;
- faciliter la gouvernance régionale, permettant des économies d'échelle ;
- contribuer à l'intégration avec d'autres programmes régionaux ;
- veiller à une bonne gestion des connaissances et扩散 des résultats ;
- faciliter l'interaction régionale entre les acteurs et les institutions régionales et nationales.

Mise en œuvre des actions au niveau des écosystèmes frontaliers

- développer l'approche paysage, y compris l'aménagement du territoire ;
- soutenir et contribuer à la résilience de 45 aires protégées ;
- contribuer au maintien des habitats naturels ;
- soutenir et moderniser les communautés pour une gouvernance locale et inclusive des écosystèmes naturels ;
- accompagner les processus de développement d'une économie verte pour les emplois et les revenus locaux.

Ces actions sont exécutées par des opérateurs, en étroite collaboration avec les Administrations nationales et les principales autres parties prenantes bénéficiaires. Ce programme est piloté par Agreco et Dorsch Impact (DHI) de l'Afrique de l'Ouest qui assurent la coordination nationale.

Contactez le Programme régional de NaturAfrica Afrique de l'Ouest :

Coordination régionale : muriel.langlois@agreco.be | georges.nammane@agreco.be | renaud.baillieu@agreco.be | katherine.mill@agreco.be

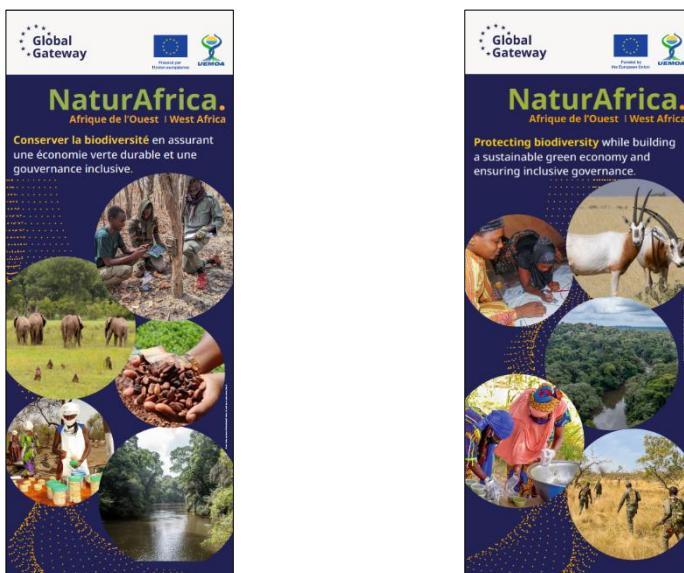
Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso : delegacion-europa-naturfrica@eusemc.eu

La Coordination régionale de NaturAfrica Afrique de l'Ouest est mise en œuvre par le consortium AGRECO et Dorsch Impact



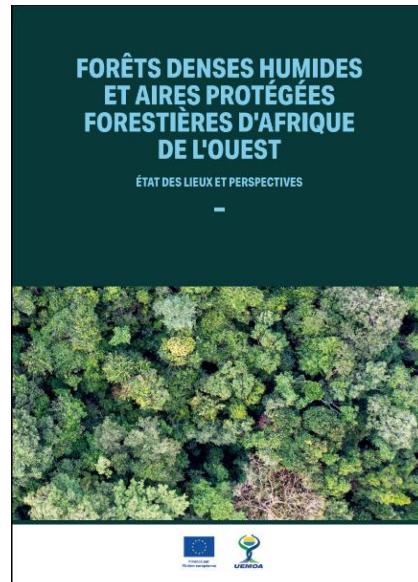
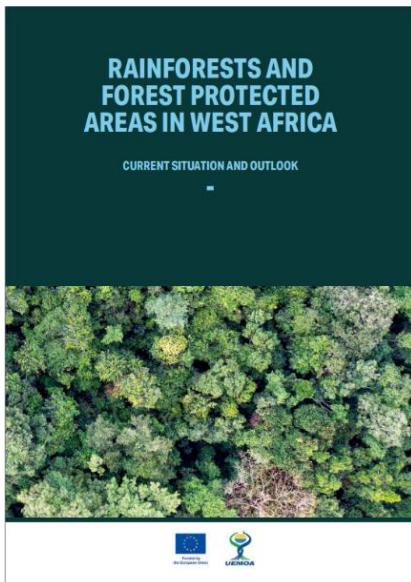
Une première fiche paysage pour information et usage interne (DUE) a été mise en page sur le paysage TGKS.

Deux kakémonos (en FR et en EN) ont été conçus et produits pour la réunion régionale des DUE à Bruxelles en avril 2025.



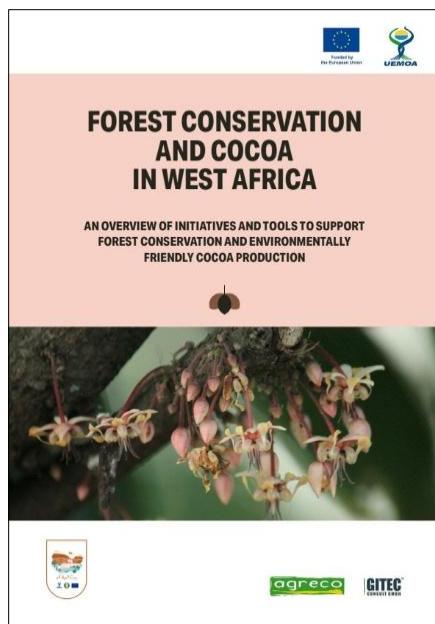
ii. Valorisation des acquis de PAPFor et intégration dans le programme NAAO

L'impression et la distribution du livre sur les forêts guinéennes, produit dans le cadre du programme PAPFor, ont été organisées fin décembre 2024 à Ouagadougou (200 exemplaires – 100 FR, 100 EN) et à Bruxelles (100 exemplaires – 50 FR, 50 EN).



La quantité demandée par l'UEMOA a été livrée en leurs bureaux, pour l'envoi aux ministères des gouvernements des pays membres. Les experts de l'ATR ont acheminé des quantités pour le Libéria et la Sierra Leone pour la distribution par ces DUEs. En plus, l'expédition de deux exemplaires par DUE a été organisée depuis Bruxelles pour les DUE du Nigeria, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée pour réception avant le 21 mars 2025, journée mondiale des forêts.

En ce qui concerne le rapport sur le cacao durable et la protection des forêts en Afrique de l'Ouest, une impression a été réalisée à Bruxelles pour la distribution lors de la réunion des DUEs à Bruxelles.



iii. Fiches paysages en cours de préparation

Un concept pour des fiches sur les projets dans les paysages NAAO en cours a été développé, les premiers textes préparés et un contrat mission court-terme lancé avec un graphiste pour la mise en page.

iv. Prises d'informations sur le terrain et auprès des DUE

Lors des missions des experts principaux, y compris l'experte en communication, de nombreuses informations sur le programme NAAO sont collectées et partagées.

v. Communication sur base de média en ligne

Les partages en ligne ont été continus pour assurer la sensibilisation des objectifs du programme. Ont été partagées : des informations sur le programme (annonce de webinaires, newsletters, information sur les paysages, missions), des publications pour promouvoir la protection de la biodiversité dans la région suivant les dates internationales (soit sur les personnes qui y travaillent, comme les rangers, soit les espèces ou habitats – pour lequel un calendrier a été établi). Les publications jugées intéressantes provenant d'autres partenaires et parties prenantes ont également été partagées pour renforcer le positionnement de l'ATR comme source d'information et de connaissance pertinentes.

vi. Bulletin d'information NAAO

Deux bulletins d'information du programme ont été produits et distribués durant cette période, en juin et décembre 2025. Ces bulletins sont produits en Français et en Anglais. Ils sont téléchargeables par les liens ci-dessous :

[Bulletin d'info 1 FR](#)

[Bulletin d'info 1 EN](#)

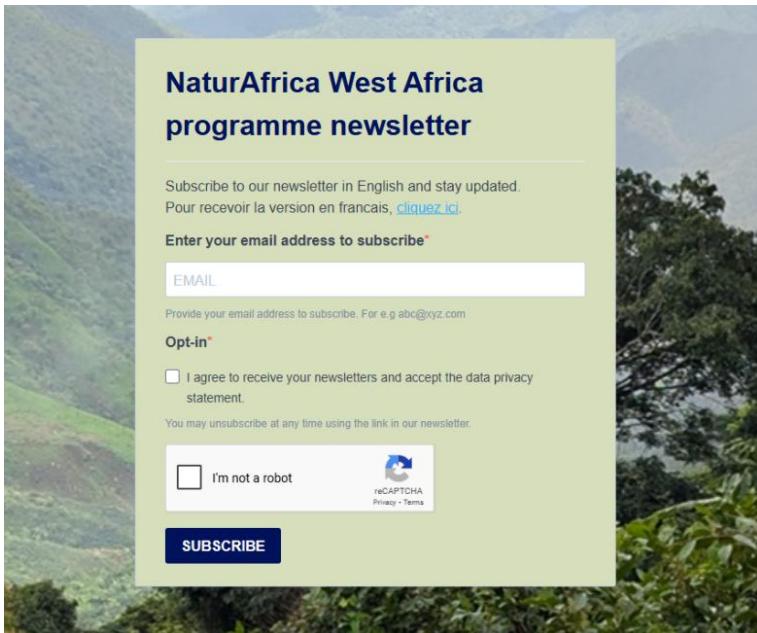
[Bulletin d'info 2 FR](#)

[Bulletin d'info 2 EN](#)

La **liste de distribution NAAO** a été renforcée et des pages créées pour permettre l'inscription à la liste de diffusion.

EN <https://tinyurl.com/mwr57v89>

FR <https://tinyurl.com/32yp8eh3>



6

Priorités de travail pour les douze prochains mois

Les principales activités pour l'année 2026 sont reprise plus bas, paysage par paysage, et sont présentées pilier par pilier.

6.1 Niokolo Koba Badiar Boé

Activités principales pour les 12 prochains mois

Pilier “Conservation” :

- Réhabilitation de deux postes de contrôle au Parc National de Niokolo Koba (PNNK)
- Evaluation IMET au Parc National Niokolo Koba
- Révision, actualisation et validation des plans de gestion des aires protégées (PNNK, Parc National de Badiar, Parc National de Bulombi et Parc National Boé)
- Acquisition des équipements de lutte anti-braconnage et suivi écologique
- Installation à Tambacounda d'un Centre de Contrôle des Opérations et création de la plateforme Earthranger pour le PNNK
- Comptage aérien au PNNK et élaboration du plan annuel de gestion des feux
- Etude de faisabilité pour la réintroduction de l'éléphant au PNNK
- Etude et catégorisation de la connectivité écologique
- Soutien à la restauration des habitats dégradés

Pilier “Economie Verte” :

- Diagnostic des ressources naturelles valorisables disponibles
- Organisation d'approvisionnement des matières premières : identification et cartographie des fournisseurs (individuels, groupements)
- Formation des agriculteurs sur les pratiques climato-intelligentes, agroécologiques et agroforestières
- Enquêtes des Groupements d’Intérêt Economique dans les villages cibles et choix des filières porteuses
- Réalisation des tests sur les produits innovants
- Valorisation des produits forestiers non ligneux

Pilier “Gouvernance” :

- Mise en place d'un cadre de dialogue multi acteurs des parties prenantes du PNNK
- Education environnementale dans les écoles autour du PNNK et du Parc National de Badiar
- Création d'une plateforme de dialogue multipartite impliquant les sociétés minières, les aires protégées et les communautés locales

- Organisation des réunions de sensibilisation avec les sociétés minières
- Promotion des mécanismes de gouvernance participative et inclusive pour garantir la prise de décision collective et équitable autour des ressources naturelles
- Renforcement des capacités des gestionnaires locaux dans la planification, la gestion et le suivi des aires protégées communautaires
- Mise en place de mécanismes de coordination intersectorielle et d'un cadre de dialogue pour renforcer la connectivité écologique transfrontalière

6.2 Mts Nimba Diécké

Activités principales pour les 12 prochains mois

Pilier “Conservation” :

- A.1.1.4. Appuyer la matérialisation physique des limites de la Réserve Intégrale en Guinée, priorisant sa section sud.
- A.1.2.1. Appuyer la réforme, la vulgarisation ou l'application de textes juridiques en lien avec la conservation de la biodiversité incluant les règlements locaux sur l'utilisation des ressources naturelles.
- A.1.2.2 Mettre en œuvre des patrouilles conjointes locales et transfrontalières en collaboration avec les communautés dans les AP, pour la prévention des pressions et le renforcement de la sécurité écologique
- A.1.3.1 Identifier et cartographier les corridors écologiques, les zones critiques et les espaces dégradés à restaurer dans une approche connectée des paysages.
- A.1.3.2 Co-concevoir des plans techniques et communautaires de restauration écologique utilisant des solutions fondées sur la nature (SfN) adaptées (RNA, agroforesterie, etc.).
- A1.4.1 Réaliser l'évaluation IMET des aires protégées du paysage Nimba-Diécké pendant les différentes phases du projet incluant la formation EAGLE
- A.1.4.2 Intégrer les aires protégées du paysage Nimba-Diécké dans le processus de certification de la liste verte des aires protégées de l'IUCN (Libéria)
- A.1.4.2 Intégrer les aires protégées du paysage Nimba-Diécké dans le processus de certification de la liste verte des aires protégées de l'IUCN (Libéria)
- A.1.4.3 Soutenir l'implémentation des indicateurs de l'État de conservation souhaités et les plans d'actions gouvernementaux en vue du retrait de Mount Nimba de la Liste du patrimoine mondial en péril.
- A.1.4.4 Faciliter un partage d'expérience sous régional dans la mise en œuvre des activités en lien avec l'atteinte des indicateurs de l'État de conservation souhaité en vue du retrait de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Pilier “Economie Verte” :

- A.2.1.1 Réaliser un diagnostic participatif des opportunités économiques et les savoir-faire locaux pour identifier les filières agricoles, piscicoles, pastorales et sylvicoles durables (incluant l'exploitation des

PFNL), les dynamiques sociales et de genre, et l'identification des acteurs économiques dans le paysage Nimba-Diécké

- A.2.1.3 Mettre en œuvre des plans d'aménagements intégrant la ressource en eau (aménagement d'étangs piscicoles) et la gestion forestière communautaires (création de parcs bois énergie)
- A.2.1.4 Renforcer les capacités techniques des exploitants agricoles, coopératives/Groupements de jeunes et de femmes sur les pratiques de production durable prioritaires identifiées et les techniques de transformation au travers un service de conseil agricole de proximité dans la durée
- A.2.1.6 Mettre en place de champs écoles
- A.2.1.5 Doter au moins 30 organisations de femmes et de jeunes en intrants de qualité, équipements de production, de transformation et de conditionnement, adaptés à chaque filière ciblée
- A.2.2.3 identifier les circuits de distribution des productions soutenues par le projet et les valeurs ajoutées associées
- A.2.3.2 Animer des cadres de concertation avec les autres acteurs régionaux sur les filières agricoles, piscicoles, sylvicole et pastorales durables
- A.2.3.5 Appuyer la création de mutuelles communautaires de financement solidaire inclusif des Groupement Villageois d'Épargne et de Crédit verts.

Pilier “Gouvernance” :

- A.3.1.1. Organiser des formations et sessions de renforcement des capacités des autorités locales, des acteurs et cadres de concertation communautaires sur la gouvernance des ressources naturelles et la co-gestion des AP
- A.3.1.2. Mettre en place un cadre de consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) incluant un mécanisme de gestion des plaintes
- A.3.1.5. Organiser un atelier sous régional (Guinée, Côte d'Ivoire et Libéria) sur l'intégration du Guide et boîte à outils pour les évaluations d'impact dans un contexte de patrimoine mondial dans les cadres légaux nationaux sur les évaluations d'impacts environnemental et social.
- A.3.2.2. Appuyer la structuration/renforcement et la reconnaissance officielle des comités de gouvernance transfrontalière par l'élaboration de mandats et cadres juridiques adaptés
- A.3.2.3. Faciliter la concertation politique entre les trois pays pour l'harmonisation des politiques/Pratique de gestion partagée du paysage
- A.3.3.1. Analyser les politiques de gestion des paysages des trois pays pour une harmonisation des pratiques favorisant la gestion transfrontalière des AP
- A.3.3.3. Mettre en place un système conjoint de suivi des droits de l'homme, des conflits d'usage et des résultats de conservation à l'échelle transfrontalière
- A.3.3.4. Développer une plateforme numérique régionale d'échange de données et de bonnes pratiques sur la gestion des AP et la conservation transfrontalière, incluant un mécanisme de mise à jour et de capitalisation continue
- A.3.4.1. Réaliser une évaluation des besoins financiers des AP à partir des résultats IMET et des plans de gestion
- A.4.1.3. Organiser et animer des mécanismes de concertation régulière avec les parties prenantes nationales, locales et régionales à travers des concertations régulières

6.3 Taï Grebo-Krahn Sapo

Activités principales pour les 12 prochains mois

Pilier “Conservation” :

- Travaux de biosurveillance prévus en Côte d'Ivoire dans la RNC et le PNT, et au Liberia dans le PNS
- Nouvelle analyse des données satellitaires pour 2025 lorsque celles-ci seront mises à disposition par le CCR au deuxième trimestre 2026.
- Évaluations IMET pour la RNC et le PNT, ainsi que pour le PNPK une fois qu'il aura été désigné parc national.
- Atelier SMART pour le personnel technique et les partenaires du WCF, y compris l'OIPR et la FDA

Pilier “Economie verte” :

- Des contrats ont déjà été signés avec des entreprises locales pour dispenser des formations en apiculture, permaculture et techniques améliorées de production de poêles à partir du premier trimestre 2026 aux membres des communautés locales dans les villages autour de PNT et RNC.
- Lancement d'un appel à propositions au Liberia pour la production de cuisinières écologiques/énergétiquement efficaces et l'amélioration de l'agriculture.
- Élaboration de plans d'affaires simplifiés pour estimer le prix de vente équitable des produits forestiers non ligneux (graines, miel, makoré et produits de la permaculture).

Pilier “Gouvernance” :

- Soutien à la tenue d'une nouvelle réunion du CTTAL, ainsi qu'à la 9ème réunion du comité directeur du TGKS
- Poursuite des tournées de sensibilisation locales organisées au Liberia par Eddie Theater Production pour le WCF
- Sensibilisation continue par le biais d'émissions de radio au Liberia, en collaboration avec les partenaires radio locaux existants et en prenant des dispositions supplémentaires pour des programmes spécifiques.
- Poursuite du soutien au développement des infrastructures dans les communautés locales, telles que la réhabilitation des routes, la réhabilitation des écoles et la construction de pompes manuelles.
- Construction de camps forestiers dans le PNS et le PNGK.

6.4 Pendjari W-Bénin

Activités principales pour les 12 prochains mois

Pilier “Conservation” :

- Mise en œuvre des patrouilles de lutte anti-bracognage.
- Gestion du Boma de reproduction des espèces clés.
- Réalisation d'un Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES).

- Mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES).
- Mise en œuvre des plans de reboisements autours des parcs (Juin à octobre).

Pilier “Economie Verte” :

- Renforcement des AGRs et soutiens aux coopératives locales (formation, achat de matériels, etc.).
- Formation de 20 jeunes riverains par parc et appui à la mise en œuvre de leur projet professionnel.
- Ouverture d'une saison de pêche communautaire, si la situation sécuritaire le permet.
- Finalisation de l'étude complémentaire du PUT du Parc W et lancer la mise en œuvre dans les deux parcs.
- Vaccination du bétails local (juillet et novembre).
- Réhabilitation du barrage communautaire de Guéné (janvier à juin).

Pilier “Gouvernance” :

- Mise en œuvre des plans d'affaires et des différentes stratégies et mécanismes de gestion en cours.
- Développer un plan de gestion pour la zone Séri.
- Organisation des sessions des Conseil de Gestion et Comité de Suivi en avril / mai.
- Maintenir les échanges avec les gestionnaires du Complexe WAP au Burkina Faso et Niger.

6.5 Cross River

Activités principales pour les 12 prochains mois

Pilier “Conservation” :

- Soutenir les patrouilles des gardes forestiers sur tous les sites.
- Élaborer des plans de gestion pour deux sites (CRNP et AMWS).
- Achever l'élaboration des mesures de protection sociale et du mécanisme de plaintes et de recours pour le parc national de Cross River et commencer leur mise en œuvre.
- Mettre en œuvre des activités d'éducation à la conservation sur tous les sites.
- Développer et entretenir les infrastructures.

Pilier “Economie verte” :

- Soutenir la cartographie et la surveillance des exploitations agricoles afin d'améliorer la traçabilité.
- Soutenir la rénovation des exploitations cacaoyères existantes et promouvoir la culture du cacao et l'agroforesterie adaptées au climat.
- Soutenir les groupes et coopératives de femmes et construire des entrepôts pour le manguier sauvage.
- Créer des pépinières pour le manguier sauvage.
- Réhabiliter 12 forages et créer et renforcer 12 comités WASHCOM.

Pilier “Gouvernance”:

- Créer une association de conservation au sein de l'AMWS
- Continuer à soutenir la gestion communautaire de la conservation des montagnes Mbe par la Conservation Association of the Mbe Mountains
- Mettre en œuvre des mesures visant à atténuer les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement
- Apporter un soutien au renforcement des comités de gestion forestière communautaire sur tous les sites

6.6 Gadabedji

Contrat non signé. Formulation en cours. Documents non encore finalisés.

6.7 Gola

Contrat non signé. Formulation en cours. Documents non encore finalisés.

6.8 PoNaSi

Contrat non signé. Formulation en cours. Documents non encore finalisés.

6.9 Fazao Kyabobo

Contrat non signé. Opérateur non identifié ; formulation pas encore entamée.

6.10 Coordination Régionale

Pour l'année 2026, les activités de la Coordination Régionale les plus importantes sont les suivantes :

- Continuer à soutenir la conception des documents d'action des opérateurs (Gola, PoNaSi, Gadabedji)
- Travail appuyé avec les agences de mise en œuvre pour assurer un suivi plus efficace des indicateurs de la Convention de Financement.
- Coordination et appui à la formation à l'outil IMET et à son utilisation sur un maximum d'Aires Protégées
- Soutenir l'UEMOA dans l'organisation de comités de pilotage
- Organiser des visites de soutien sur le terrain
- Entreprendre des études régionales
- Coordination avec le programme CIFOR-ICRAF sur les Centres d'Excellence et en particulier l'OBAPAO
- Partager les informations via les réseaux sociaux, la newsletter etc.

- Organisation de webinaires, en collaboration avec OBAPAO/RAMPAO

Les activités plus détaillée, inscrites au plan de travail de la coordination pour les six mois couvrant la période de novembre 2025 à avril 2026, sont reprises dans les tableaux 5a et 5b plus bas.

Plan d'action pour les 6 mois de novembre 2025 à avril 2026	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Lead
Résultat 1 : Soutiens aux engagements spécifiques pour chaque paysage de conservation - Des contrats adaptés sont proposés par la coordination régionale aux autorités contractantes							
Activité A1.1 : Aide aux bénéficiaires identifiés en attribution directe pour la rédaction de propositions de contrat et aide aux autorités contractantes à initier un processus compétitif pour sélection selon les modalités prévues dans la CF							
Appui technique à la finalisation des documents d'actions et l'établissement des contrats pour le paysage Gola-Foya							E3
Mission de terrain en vue de la préparation des documents d'actions dans le paysage PONASI							E2
Appui technique à la finalisation des documents d'actions et l'établissement des contrats pour le paysage PONASI							E2
Accompagnement à l'analyse, évaluation de l'offre et à l'établissement du contrat pour le Fazao-Kyabobo (si l'option d'un contrat pour ce paysage est							E2
Mission de terrain en vue de la préparation des documents d'actions du deuxième contrat WAP Bénin							E2
Appui technique à la préparation des documents d'actions et l'établissement du deuxième contrat pour le paysage W-Pendjari (Bénin)							E2
Commentaires détaillés sur la proposition retenue pour le paysage Nimba							E1
Appui technique à la finalisation des documents d'actions et l'établissement des contrats pour Gadabedji							E2
Activité A1.2 : Echanges avec les DUEs (autorités contractantes) pour harmonisation et synchronisation optimale							
Rencontres mensuelles sur l'état d'avancement du programme avec la DUE Burkina Faso							E1, E2
Réunions d'échanges avec les DUEs et opérateurs							E1, E2, E3, E4
Mission d'appui et de suivi auprès de la DUE Niger							E2, E1
Organisation et tenue de la réunion régionale des DUE (à confirmer)							E1, E2, E3, E4
Résultat 2 : Soutien au monitoring et encadrement des différents contrats relatifs aux paysages prioritaires de conservation							
Activité A2.1 : Les opérateurs sont formés et sensibilisés au modèle de reporting et aux méthodes de communication							
Mission spécifique d'appui à la collecte et analyse des données sur les indicateurs terrain au niveau des communautés							E1
Appui à la finalisation et/ou mise à jour des cadres logiques des paysages actifs (W Bénin-Pendjari, PoNaSi, Fazao-Kyabobo, NKBB, TGKS, Cross River)							E1, E2, E3
Activité A2.2 : Des appuis et conseils pour une mise en oeuvre optimale des contrats sont réalisés							
Développement d'une plateforme de suivi des contrats, harmonisée avec celle d'Afrique Centrale							E1
Production de recommandations dans les rapports de mission							E1, E2, E3
Organisation et tenue de la réunion régionale des DUE (à confirmer)							E1, E2, E3, E4
Résultat 3 : Un reporting de la coordination et de la CF et réalisé semestriellement							
Activité A3.1 : Des rapports de suivi de la CF sont produits semestriellement et discutés avec les DUEs et le partenaire régional							
Révision de la fiche UEMOA de suivi du programme NAAO							E1
Mise à jour de la fiche UEMOA de suivi du programme NAAO							E1
Préparation du rapport technique et autres documents de référence pour le 1er Comité de Pilotage du programme (date indicative)							E1, E2, E3, E4
Activité A3.2 : Un rapport semestriel spécifique de la coordination est produit et diffusé, selon un format établi par la DUE à Ouagadougou et l'UEMOA							
Finalisation et remise rapport semestriel n°4							E1
Préparation rapport semestriel n°5							E1

Tableau 5a : Chronogramme de la coordination régionale, novembre 2025 à avril 2026 : Résultats 1 à 3

Plan d'action pour les 6 mois de novembre 2025 à avril 2026	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Lead
Résultat 4 : Etudes spécifiques aux paysages sont disponibles pour l'observatoire régional et pour les autorités politiques							
Activité A4.1 : Réalisation d'études thématiques et valorisation des résultats (y compris le site web OBAPAO)							
Valorisation des deux études sur la collaboration transfrontalière et sur le cadre NKBB (webinaire + présentation à l'atelier de lancement)		■					E2, E4
Valorisation de l'étude sur les programmes régionaux lors du 1er CoPil							E1, E2, E3
Revue du contenu du futur document sur l'Etat des forêts d'AO et participation à la rédaction			■		■	■	E3
Préparation des TdRs, mobilisation et debriefing ATCT sur les forêts communautaires	■	■	■	■	■	■	E3
Préparation des TdRs et mobilisation sur la documentation des AP prioritaires de NAAO	■	■	■	■	■	■	E1
Préparation des TdRs , mobilisation et debriefing ATCT sur les sites CFCN	■	■	■	■	■	■	E1, E2, E3
Préparation des TdRs , mobilisation ATCT sur l'harmonisation des méthodes de bio-monitoring				■	■	■	E1, E2, E3
Activité A4.2 : Visite des sites et prise d'information – suivi des IMET							
Appui à la coordination des évaluations IMET		■	■	■	■	■	E1, E2, E3
Mission de suivi dans les sites: NKBB (en lien avec atelier de lancement)				■	■	■	E2, E1
Mission de suivi dans les sites: Gola Liberia					■	■	E3
Mission de suivi dans les sites: Gola Sierra Leone						■	E3
Mission de suivi dans les sites: Nimba (si contrat émis en 2025)						■	E3, E1
Mission de suivi dans les sites: TGKS, Côte d'Ivoire		■	■				E3, E4
Mission de suivi dans les sites: TGKS, Liberia					■	■	E3
Mission de suivi dans les sites: PoNaSi (si contrat émis fin 2025, début 2026)					■	■	E2, E1
Activité A4.3 : Proposition de recommandations et sensibilisation en vue de l'amélioration de la qualité de gestion et de la qualité de décisions politiques							
Développement de recommandations spécifiques lors de chaque mission de terrain + partage et suivi (Voir visites de terrain sous activités A1.1 plus haut)			■	■	■	■	E1, E2, E3
Activité A4.4 : Organisation conjointe avec des programmes partenaires							
Mise en place d'un cadre de collaboration avec RAMPAO/OBAPAO pour l'organisation conjointe de webinaires en AO	■	■	■	■	■	■	E4
Collaboration avec IP GEF-8 sur Forêts Guinéennes	■	■	■	■	■	■	E3
Tenue de rencontres avec la FSOA et coordination des appuis		■	■	■	■	■	E2
Rencontres d'échanges avec le PARCI III sur l'appui à l'UEMOA	■	■	■	■	■	■	E1
Participation aux rencontres du comité de suivi du RBT-WAP/GIZ	■	■	■	■	■	■	E2
Coordination avec RainForest Trust	■	■	■	■	■	■	E3
Résultat 5 : Information et renforcement de l'UEMOA							
Activité A5.1 : Echanges réguliers avec l'UEMOA pour la définition des besoins et échanges d'information							
Rencontres régulières sur l'état d'avancement du programme avec l'UEMOA		■	■	■	■	■	E1, E2
Activité A5.2 : Formations et renforcement selon les thèmes définis							
Appui au développement du plan d'action de la Stratégie UEMOA sur la conservation et les AP d'AO		■	■	■	■	■	E2, E3
Résultat 6 : Comité de pilotage et réunion thématiques et animation réseau régional d'experts							
Activité A6.1 : Définir le format le plus adéquat, former les opérateurs sur les templates de présentation de leurs réalisations							
Développement des templates pour rapport succinct en vue de la tenue des CoPils			■	■	■	■	E1
Compilation et consolidation des matrices des indicateurs des cadres logiques en vue d'une remontée vers CoPils			■	■	■	■	E1
Activité A6.2 : Réunions périodiques du hub d'experts régionaux							
Préparation des TdRs, mobilisation et debriefing ATCT hubs virtuels	■	■	■	■	■	■	E4
Organisation/animation de Hubs thématiques	■	■	■	■	■	■	E4
Activité A6.3 : Organisation semestrielle de comité de pilotage de la Convention de Financement NaturAfricAO							
Préparation du premier CoPil du programme		■	■	■	■	■	E1
Tenue du premier CoPil du programme (date indicative)			■	■	■	■	E1, E2, E3, E4
Rapportage du premier CoPil du programme et suivi des recommandations				■	■	■	E1
Résultat 7 : Un plan de communication relatif à la Convention NaturAfricAO est établi et appliqué							
Activité A7.1 : Inventaire des activités de communication prévues dans les différentes subventions							
Mission de suivi pour appui aux activités de communication : Gola Liberia						■	E4
Mission de suivi pour appui aux activités de communication : TGKS Liberia					■	■	E4
Collecte d'information sur activités de comms avec contrats en cours		■	■	■	■	■	E4
Maintien des contacts réguliers avec les experts de communication de l'UEMOA, DUE Burkina et OBAPAO	■	■	■	■	■	■	E4
Activité A7.2 : Établir un plan de communication relatif à la Convention de Financement							
Réviser et mettre à jour le plan de communication			■	■	■	■	E4
Activité A7.3 : Mise en œuvre et suivi du plan de communication							
Préparation des TdRs, mobilisation et debriefing ATCT hubs virtuels	■	■	■	■	■	■	E4
Préparation de deux bulletins d'infos sur le programme			■	■	■	■	E4
Préparation de 4 fiches paysage selon contractualisation	■	■	■	■	■	■	E4
Publications sur pages NAAO sur les médias sociaux (LinkedIn, Facebook) selon calendrier et en collaboration avec partenaires du programme	■	■	■	■	■	■	E4

Tableau 5b : Chronogramme de la coordination régionale, novembre 2025 à avril 2026 : Résultats 4 à 7

7

Suivi de la Convention de Financement NAAO

7.1 Cadre de suivi du programme NaturAfrica

L'état d'avancement du Programme NAAO se fait au travers de différents éléments, dont les rapports techniques de chaque agence de mise en œuvre et de l'unité de coordination régionale, qui sont remis aux Délégations de l'Union Européenne avec lesquelles les contrats respectifs sont établis.

Il est donc important de noter que le suivi des contrats des paysages est assuré par les DUE en charge de chaque contrat.

En ce qui concerne l'avancement vis-à-vis de la Convention de Financement (CF), l'outil principal de suivi devrait idéalement être le cadre logique de cette convention. Cependant, il n'existe pas de cadre logique propre à l'Afrique de l'Ouest, mais bien un cadre logique très général pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.

Une fiche de suivi propre à la Commission de l'UEMOA a été établie en novembre 2025 et permettra de suivre les progrès du programme au moyen d'un ensemble d'indicateurs qui seront à renseigner à partir de janvier 2026. Cette fiche de suivi contient un « cadre de mesure de la performance du programme NAAO » qui est partagé en annexe 1 de ce document. Ce cadre a été en partie renseigné en date de décembre 2025, tout en notant que seul un programme a remis un rapport technique. Les éléments renseignés concernent donc essentiellement les activités liées à la Coordination Régionale.

En plus des éléments repris dans le Document d'Action de l'UE pour l'ensemble du programme NaturAfrica au niveau continental, un ensemble de 16 indicateurs « sentinelles » a été produit et est commun à tous les programmes NaturAfrica.

Les indicateurs, organisés par pilier, sont les suivants :

Indicateurs sentinelles de NaturAfrica		Obligatoire (O)	Terrain (T)
		Facultatif (F)	Remote (R)
Conservation	Gestion efficace des Aires Protégées et Conservées	O	T
	Tendance des population animales cibles	F	T
	Intégrité territorial des Aires Protégées	O	R
	Connectivités des Aires Protégées et Conservées	O	R
	Intégrité des habitats naturels	O	R
Economie verte	Utilisation durable des ressources naturelles	F	T/R
	Performance des micro, petites et moyennes entreprises	O	T
	Investissements dans le secteur vert	O	T
	Sécurité alimentaire	O	T
	Competitivité et responsabilité sociale et environnementale	F	T
Gouvernance	Gouvernance participative des ressources naturelles	O	T
	Implication des communautés locales dans la conservation	F	T
	Gouvernance apaisée	O	T
	Financement durable	F	T
	Bien-être humain	O	T
	Nombre de personnes formées aux droits humains	O	T

Tableau 6 Indicateurs sentinelles du programme NaturAfrica

Pour chacun de ces indicateurs, une fiche méthodologique a été préparée et partagée avec les DUE et les opérateurs.

Parmi ces indicateurs, certains seront suivis par le Centre Commun de Recherche de la Commission de l'Union européenne ; il s'agit d'indicateurs mesurés par télédétection. Le suivi des autres indicateurs (les indicateurs « terrain ») sera assuré par les opérateurs.

7.2 Alignement des cadres logiques avec les indicateurs sentinelles de NaturAfrica

Il est important de noter qu'il n'a pas été demandé aux opérateurs d'inclure dans leurs cadres logiques tous les indicateurs sentinelles, mais au minimum les huit indicateurs terrains obligatoires (indiqués en gras dans le tableau 6).

Bien qu'un appui important ait été donné pour s'assurer de l'inclusion de tous les indicateurs obligatoires dans les cadres logiques, cela n'a pas été effectif pour chaque paysage.

Une analyse des cadres logiques des cinq contrats signés et de trois en cours de finalisation a été faite afin d'étudier leur alignement avec les indicateurs sentinelles de NaturAfrica. Cette analyse est donc indépendante de l'état d'avancement des programmes.

Les couleurs dans le tableau 7 indiquent en quelle mesure les indicateurs sentinelles sont repris (vert) ou pas (rouge) dans les cadres logiques des programmes de mise en œuvre. La couleur jaune indique qu'un indicateur proche existe ou que des activités contribuant à l'indicateur sont planifiées mais n'ont pas de correspondant dans le cadre logique. Les cellules en blanc correspondent à des indicateurs absents mais non obligatoires.

Code	Indicateur NAF sentinelle	NKBB	Gola	Nimba	TGKS	WAP Bénin	Gadabedji	Cross River	PoNaSi
C1	Gestion efficace des Aires Protégées et Conservées	C1	C1						
C2	Tendance des population animales cibles	C2	C2						
C3	Intégrité territorial des Aires Protégées	C3	C3						
C4	Connectivités des Aires Protégées et Conservées	C4	C4						
C5	Intégrité des habitats naturels	C5	C5						
EV1	Utilisation durable des ressources naturelles	GE1	GE1						
EV2	Performance des micro, petites et moyennes entreprises	GE2	GE2						
EV3	Investissements dans le secteur vert	GE3	GE3						
EV4	Sécurité alimentaire	GE4	GE4						
EV5	Competitivité et responsabilité sociale et environnementale	GE5	GE5						
GOUV1	Gouvernance participative des ressources naturelles	GOV1	GOV1						
GOUV2	Implication des communautés locales dans la conservation	GOV1 et 2	GOV1 et 2						
GOUV3	Gouvernance apaisée	GOV3	GOV3						
GOUV4	Financement durable	GOV4	GOV4						
GOUV5	Bien-être humain	GOV5	GOV5						
GOUV6	Nombre de personnes formées aux droits humains	GOV6 (HR)	GOV6 (HR)						

Tableau 7 Alignement des cadres logiques des paysages aux indicateurs sentinelles du programme NaturAfrica

Note importante : les cadres logiques des paysages Gola, Gadabedji et PoNaSi ne sont pas encore validés dans leur version finale et peuvent encore évoluer d'ici la signature des contrats.

Cette analyse, couplée à la lecture des cadres logiques, fait ressortir des conclusions importantes :

1. L'alignement est bon pour le pilier Conservation, en particulier pour le suivi de l'efficacité de gestion de aires protégées via l'outil IMET. Il faudra cependant s'assurer que les paysages et le Centre Commun de Recherche travaillent étroitement pour suivre les indicateurs en télédétection.
2. L'alignement des indicateurs pour l'Economie verte, par contre, est moyen, voire mauvais.
3. L'alignement des indicateurs pour le pilier Gouvernance est moyen.
4. D'un point de vue géographique, on voit que certains paysages ont opéré un bon alignement (Niokolo Koba, TGKS et PoNaSi en particulier), alors que pour d'autres l'alignement est globalement mauvais à très mauvais (Nimba plus spécifiquement). Le faible alignement de WAP Bénin s'explique par le fait que le contrat a été signé dès octobre 2023, avant que les indicateurs sentinelles n'eussent été partagés.
5. Une autre observation est que, pour la majorité des cadres logiques, les lignes de référence (« baselines ») sont manquantes ou non chiffrées. Il est donc primordial que les programmes s'attellent à documenter les baselines au travers des différents inventaires biologiques ou socio-économiques proposés.
6. D'une manière générale, la part du budget allouée par les opérateurs pour la collecte, l'analyse, l'évaluation et le suivi des indicateurs est insuffisante et nécessite un ajustement budgétaire.

A noter que, courant premier semestre 2026, la Coordination Régionale NAAO mettra en œuvre une mission d'appui auprès des opérateurs pour la préparation, la collecte et le suivi de trois indicateurs terrain nécessitant des enquêtes socio-économiques.

8 Annexes

8.1 Annexe 1 : Cadre de performance du programme NAAO

CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME NAAO					
	Indicateurs	Unité	Valeur de référence	Cible (fin de projet)	Réalisation
Mise en réseau des responsables des AP concernées par la Convention de Financement NaturAfrica	<p>Un Plan d'Action pour la stratégie régionale pour la Conservation de la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest est validé et exécuté par les pays de la sous-région sous l'égide de l'UEMOA</p> <p>2. Les acteurs des AP de l'AO échangent et bénéficient d'un Hub virtuel sur la conservation de la biodiversité et des AP</p>	<p>Plan</p> <p>Hubs (Webinaires)</p>	<p>Stratégie existe, sans plan d'Action</p> <p>Hubs sous PAPBio suspendus</p>	<p>Plan d'Action quinquennal validé</p> <p>Au minimum 10 hubs organisés, avec note technique produite</p>	<p>Préparation en cours</p> <p>3 Hubs organisés par NAAO ; 2 Hubs organisés par OBAPAO</p>
R1 ATR Régionale (Contrats opérateurs adaptés)	<p>Nombre de contrats pour lesquels la coordination a fait des propositions concrètes avec commentaires spécifiques sur l'action proposée</p> <p>Indicateurs des cadres logiques des différents contrats sont harmonisés et en adéquation avec ceux de la CF</p>	<p>Nombre</p> <p>Nombre</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>8</p> <p>8</p>	<p>8</p> <p>4</p>
R2 ATR Régionale (Monitoring et encadrement des contrats)	Format de rapportage des actions des paysages pour le Copil est harmonisé	Nombre	0	8	NA
R3 ATR Régionale (Rapports techniques et de suivi)	Rapport techniques semestriels produits et partagés dans les délais et répondant aux standards attendus	<p>Nombre</p> <p>Nombre</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>7</p> <p>3</p>	<p>4</p> <p>0</p>

CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME NAAO					
	Indicateurs	Unité	Valeur de référence	Cible (fin de projet)	Réalisation
	Matrice de suivi des indicateurs de la coordination et des agences de mise en œuvre développée, adoptée et mise à jour pour chaque Copil				
R4 ATR Régionale (Etudes et documents techniques disponibles)	Nombre d'études spécifiques effectuées et publiées Nombre de documents et rapports de qualité remis et disponibles sur le site de l'OBAPAO Nombre de visite de programmes pour prise d'information par la coordination Nombre de recommandations produites par la coordination régionale pour l'amélioration de la gestion des AP et des programmes en appui	Nombre Nombre Nombre Nombre	0 0 0 0	5 15 12 30	3 0 8 20
R5-R6 ATR Régionale (Suivi et support UEMOA)	Nombre de Comités de Pilotage effectivement tenus, avec au moins 2/3 des participants attendus	Nombre	0	3	0
R7 ATR Régionale (Communication et capitalisation)	Un plan de communication est développé et adopté, avec la participation de tous les acteurs de la CF Bulletins d'information sur le programme NAAO produits et partagés Index de fréquentation/audience des sites web, newsletter, page Facebook augmentent au fil des mois Nombre de posts sur Capacity4Dev	Nombre Nombre Index Nombre	0 0 0 0	1 8 A déterminer 120	1 draft 3 A déterminer 44
Objectif global :	1a et 1b Amélioration des indices 1) de	1a Indice	1a et 1b A déterminer	1a et 1b. À déterminer	NA

CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME NAAO					
	Indicateurs	Unité	Valeur de référence	Cible (fin de projet)	Réalisation
Réduire la perte de biodiversité tout en améliorant la qualité de vie durable des communautés locales vivant dans les paysages clés pour la conservation et le développement (PCCD) en AO	bien-être (1a) et 2) Score de Consommation Alimentaire (1b) des communautés dans les PCCD, tels que déterminés par les enquêtes sur les besoins fondamentaux. 2 Taux de variation d'espèces animales cibles (en moyenne annuelle)	1b SCA %/an	pour chaque PCCD en 2026 2. Taux variable selon l'espèce et le paysage	pour chaque PCCD à la prise de la ligne de base 2. Au minimum un maintien (arrêt de la chute de populations)	NA
OS1 : Au niveau du paysage, améliorer la conservation, la gestion et l'utilisation de la biodiversité et des biens et services des écosystèmes dans les PCCD au profit de la nature et des communautés locales, et en particulier des femmes, des jeunes et des populations vulnérables.	1.1 Nombre d'évaluations IMET faites avec le soutien de l'action 1.2 Scores IMET pour l'efficacité de la gestion des zones de conservation 1.3 # ha de PCCD où la santé de l'écosystème (mesurée par la couverture végétale et le carbone aérien) s'est améliorée ou est au moins restée stable 1.4 Augmentation du revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires, désagrégé par sexe, dans les communautés ciblées des PCCD	Nombre Score Ha Equivalent XOF/mois	0 A déterminer pour chaque AP en début de programme A déterminer par le Centre Commun de Recherche pour chaque zone de conservation A identifier lors des enquêtes de ligne de base	20 Amélioration moyenne de 7% À déterminer pour chaque PCCD au moment de sa création Accroissement moyen d'au minimum 15% sur les populations ciblées	3 NA NA NA
R11 : Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre d'une gestion inclusive de la conservation dans les PCCD	1.1.1 Nombre de partenariats de gestion collaborative pour les aires protégées avec le soutien de l'intervention financée par l'UE 1.1.2 Zones d'écosystèmes terrestres et d'eau douce sous protection avec le soutien de l'UE	Nombre Km ²	0 A déterminer par le CCR	5 Même niveau	NA NA
R12 : Amélioration de l'accès aux	1.2.1 Nombre de personnes ayant	Nombre (sex ratio)	0	A consolider sur base des	NA

CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME NAAO					
	Indicateurs	Unité	Valeur de référence	Cible (fin de projet)	Réalisation
moyens de subsistance de l'économie verte durable pour tous les membres de la communauté dans les PCCD	bénéficié d'une formation, de ressources financières, ou d'autres ressources accrues pour une production alimentaire durable et sûre, une énergie durable et des sources d'eau propre, pour la consommation familiale ou pour des utilisations productives avec le soutien de l'UE (ventilé par sexe) 1.2.2 Superficies des écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites avec le soutien de l'UE (ha) 1.2.3 Nombre d'emplois verts créés avec le soutien de l'action	Ha	0 0	cadres logiques, une fois établis A consolider sur base des cadres logiques, une fois établis A consolider sur base des cadres logiques, une fois établis	NA NA
R13 : Renforcement des capacités en matière de gouvernance de l'utilisation des terres et de gestion des ressources naturelles dans les PCCD	1.3.1 Surface (ha) où des accords de GCRN au niveau communautaire sont mis en œuvre avec le soutien de l'intervention financée par l'UE 1.3.2 Nombre de plans d'utilisation des terres PCCD élaborés dans le cadre d'une planification participative avec le soutien de l'intervention financée par l'UE	Ha Nombre	A déterminer dès le départ A déterminer dès le départ	À déterminer pour chaque PCCD au moment de sa création À déterminer pour chaque PCCD au moment de sa création	NA NA
OS2 : Au niveau régional, améliorer la gouvernance, la coordination et les capacités transfrontalières et transrégionales pour la conservation et la gestion des PCCD frontaliers.	2.1 Nombre d'accords transfrontaliers pour la gestion des paysages, la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles (protocoles d'accord intergouvernementaux, accords, traités)	Nombre	A déterminer dès le départ	À déterminer pour chaque PCCD au moment de sa création	NA
R21 : Amélioration de l'accès à	2.1.1 Nombre de documents de	Nombre	A déterminer dès le départ	À déterminer pour chaque	NA

CADRE DE MESURE DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME NAAO					
	Indicateurs	Unité	Valeur de référence	Cible (fin de projet)	Réalisation
l'information sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes à des fins de sensibilisation, de plaidoyer et de prise de décision participative	sensibilisation (fiches d'information, boîtes à outils, rapports sur l'état de conservation, enquêtes, etc.) publiés chaque année avec le soutien de l'intervention financée par l'UE			PCCD au moment de sa création	
R23 : Renforcement de la coordination en matière d'harmonisation des politiques au niveau régional et au niveau du paysage	2.3.1 Nombre d'événements transfrontaliers ou interrégionaux (réunions, visites d'échange, ateliers, formations) organisés chaque année	Nombre	A déterminer dès le départ	À déterminer pour chaque PCCD au moment de sa création	NA

8.2 Annexe 2 : Présentation du Programme NaturAfrica

Fichier remis séparément en annexe.

8.3 Annexe 3 : Etude du cadre juridique pour la collaboration transfrontalière dans le paysage Niokolo-Koba Badiar Boe

Etude juridique NKBB

Mot de passe : EtJurNKBB25FR*

8.4 Annexe 4 : Etude sur les expériences de collaboration transfrontalière en Afrique de l'Ouest

Le rapport de cette étude peut être téléchargé en Français ou en Anglais :

[Etude expériences transfrontalières FR](#)

[Etude expériences transfrontalières EN](#)